



# Financement innovant pour l'Afrique

## Exploiter la dette en faveur du climat et de la nature

Sejal Patel, Paul Steele, Laura Kelly  
et Jean-Paul Adam

Rapport thématique

Octobre 2021

**Marchés durables; changement climatique**

*Mots-clés:*

Financement du climat, dette, perte de biodiversité

## À propos des auteurs

Sejal Patel, chercheuse, IIED

Paul Steele, économiste en chef, IIED

Laura Kelly, directrice du groupe Développement des marchés durables, IIED

Jean-Paul Adam, directeur de la division de technologie, gestion des ressources naturelles et changement climatique à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

E-mail d'auteur correspondant: [sejal.patel@iied.org](mailto:sejal.patel@iied.org)

## Publié par le groupe Développement des marchés durables de l'IIED

Le groupe "Shaping Sustainable Markets" veille à ce que les marchés locaux et mondiaux soient équitables et puissent aider les personnes démunies et la nature à prospérer. Nos recherches portent sur les mécanismes, les structures et les politiques qui conduisent à des économies durables et inclusives. Notre force réside dans la recherche de solutions locales appropriées à des problèmes mondiaux et nationaux complexes.

Publié par l'IIED, Octobre 2021

Patel, S, Steele, P, Kelly, L et Adam, J-P (2021) Financement innovant pour l'Afrique: Exploiter la dette en faveur du climat et de la nature. IIED, Londres.

<http://pubs.iied.org/fr/20486IIED>

ISBN 978-1-78431-924-3

Photo de couverture : Fisherman on the White Nile (Morada), Khartoum, Sudan. Arne Hoel/World Bank via Flickr, CC BY-NC-ND 2.0

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.

International Institute for Environment and Development  
235 High Holborn, Holborn,  
Londres WC1V 7DN, UK  
Tel: +44 (0)20 3463 7399  
[www.iied.org](http://www.iied.org)

 @iied

 [www.facebook.com/thelIIED](https://www.facebook.com/thelIIED)

Téléchargez toutes nos publications à l'adresse  
<http://pubs.iied.org>

L'IIED est une organisation caritative enregistrée en Angleterre, Charity No.800066 et en Écosse, OSCR Reg No.SC039864 et une société limitée par garantie enregistrée en Angleterre sous le numéro 2188452.



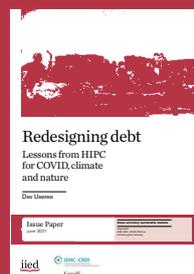
Les publications de l'IIED peuvent être partagées et republiées conformément à la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International Public License (CC BY-NC-ND 4.0). Selon les termes de cette licence, toute personne peut copier, distribuer et afficher le matériel, à condition de mentionner la source originale et de ne pas l'utiliser à des fins commerciales ni de créer des dérivés. Des licences différentes peuvent s'appliquer à certains éléments d'illustration, auquel cas la licence sera affichée à côté. L'IIED se tient à disposition pour discuter de tout aspect d'une utilisation ultérieure. Plus d'informations à l'adresse [www.iied.org/Creative-Commons](http://www.iied.org/Creative-Commons)

## Remerciements

Cette publication a été examinée conformément à la politique d'examen par les pairs de l'IIED, qui définit un processus rigoureux, documenté et responsable. Les réviseurs étaient : Binyam Gebreyes de l'IIED et Fiona Stewart de la Banque mondiale.

Les auteurs tiennent à remercier : Dev Useree pour avoir révisé ce rapport ; Philippe Dunkel pour la traduction de l'anglais ; Judith Fisher pour la mise en page ; et Frances Reynolds pour la production du rapport.

Cet article est l'une des quatre publications d'une initiative de recherche collaborative entre l'IIED et le CRDI sur la triple crise de la dette, le climat et la nature. Le financement de l'initiative a été fourni par le CRDI.



## Organisations partenaires

**CRDI** : Dans le cadre des activités du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) soutient et finance la recherche et l'innovation dans les régions en développement, et avec celles-ci, pour impulser le changement à l'échelle mondiale. Nous investissons dans la recherche de haute qualité dans les pays en développement, partageons des connaissances avec des chercheurs et des décideurs politiques pour une adoption et une utilisation accrues, et mobilisons des alliances en vue de bâtir un monde plus durable et inclusif.

**CEA** : La Commission économique pour l'Afrique (CEA) joue un double rôle en tant qu'organisme régional de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et en tant que partie intégrante du paysage institutionnel régional en Afrique. Composée de 54 États membres, la CEA est bien placée pour contribuer spécifiquement à la recherche de solutions aux défis de développement du continent. Créée en 1958 par le Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies, la CEA est l'une des cinq commissions régionales et a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses États membres, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique.

L'Afrique est gravement touchée par la triple crise de la dette, du changement climatique et de la perte de nature. La dette du continent s'élève désormais à plus de 70 % du PIB. Il existe un réel potentiel pour faire face à ces crises par le biais d'un financement de la dette «à usage général» lié à des Indicateurs Clés de Performance (ICP) relatifs au climat et à la nature. Pour les pays africains fortement endettés, cela pourrait se faire par le biais d'une conversion ou d'un échange de dette contre climat et nature. Pour les pays moins endettés ayant un bon accès au marché, le meilleur instrument serait l'émission d'obligations à usage général liées au climat et à la nature (Garantie de Performance\* pour le Climat et la Nature). Les gouvernements africains sont de plus en plus demandeurs de ces instruments, mais pour que cette approche soit couronnée de succès, les principaux créanciers africains, dont la Chine et le secteur privé, doivent s'engager, avec le soutien du Groupe des 20 (ou G20), des Nations Unies, du FMI, de la Banque Mondiale et de la Banque africaine de développement.

## Contenu

<b>Résumé</b>	<b>4</b>	<b>3 Les acteurs et leurs rôles dans la gestion de la dette pour le climat et la nature en Afrique</b>	<b>28</b>
<b>1 La triple crise de la dette, du climat et de la nature en Afrique</b>	<b>6</b>	3.1 Niveau local, y compris les autorités municipales/locales et la société civile	29
1.1 La dette souveraine de l'Afrique	7	3.2 Niveau national	29
1.2 Les besoins et les vulnérabilités de l'Afrique en matière de financement climatique	13	3.3 Niveau régional	29
1.3 L'agenda de la biodiversité de l'Afrique et du programme mondial pour la biodiversité	15	3.4 Niveau international	30
1.4 La solvabilité de l'Afrique	16	<b>4 L'avenir</b>	<b>33</b>
1.5 Pays africains prioritaires pour le soutien à la dette, au climat et à la nature	16	<b>Annexe 1 : Les pays africains classés en fonction de leur surendettement, vulnérabilité climatique, richesse de la biodiversité et solvabilité</b>	<b>35</b>
<b>2 Lier la dette, le climat et la nature en Afrique</b>	<b>17</b>	<b>Annexe 2 : Exemple de cadre KPI</b>	<b>38</b>
2.1 Avantages pour l'Afrique des instruments de la dette pour le climat et la nature	18	<b>Annexe 3 : Notes de crédit des 54 États africains, en septembre 2021</b>	<b>39</b>
2.2 Quels instruments de dette pour le climat et la nature sont disponibles pour l'Afrique ?	19	<b>Références</b>	<b>41</b>
2.3 Principales caractéristiques d'un instrument de gestion de la dette pour le climat et la nature	24	<b>Acronymes</b>	<b>47</b>
2.4 Développer un cadre d'Indicateurs Clés de Performance (ICP)	25		

# Résumé

Les 54 États africains sont parmi les plus vulnérables à la triple crise de la dette, du changement climatique et de la perte de la nature dans le contexte de l'après-COVID-19. Le ratio moyen dette/PIB en Afrique devrait augmenter pour atteindre plus de 70 % en 2021. Selon des estimations prudentes, la plupart des pays africains devraient perdre 2 à 5 % de leur PIB par an en raison du changement climatique d'ici 2030.<sup>1</sup> Dans le même temps, la biodiversité marine et terrestre de l'Afrique est soumise à une pression massive due à la perte d'habitat, au changement climatique, à la surpêche et au braconnage.

Compte tenu du déclin des finances publiques, la capacité des gouvernements africains à investir dans une reprise inclusive et durable après la pandémie de COVID-19 sera déterminée de manière significative par la disponibilité de financements externes, tels que :

- Allègement et restructuration de la dette
- l'aide financière multilatérale et bilatérale, y compris les prêts/subventions à taux réduit et les Droits de Tirage Spéciaux (DTS) du FMI
- l'accès aux marchés et aux financements privés externes.

Sauvegarder le climat et la biodiversité de l'Afrique alors que les niveaux d'endettement sont si élevés est extrêmement difficile. Les coûts de redressement économique post-COVID-19 épuiseront les ressources financières nécessaires pour faire face à la crise climatique et à la dégradation de l'environnement. La gestion de la dette de l'Afrique afin de fournir des investissements inclusifs dans la protection de la nature et du climat pourrait constituer une passerelle vers une plus grande durabilité de la dette et répondre aux trois crises de la dette, du climat et de la nature.

## Instruments de la dette pour le climat et la nature en Afrique

Le type d'instrument de la dette à grande échelle qui pourrait être utilisé pour le climat et la nature dépendrait de la situation de la dette du pays en question. Les pays africains en situation de surendettement pourraient réduire (c'est-à-dire échanger ou convertir) leur dette – soit en la convertissant en monnaie locale et/ou en la remboursant à un taux d'intérêt inférieur, soit en procédant à une forme d'annulation de la dette, en accord avec leurs créanciers, soit en changeant l'instrument utilisé par le biais du refinancement. L'argent économisé serait alors utilisé, par le biais des systèmes gouvernementaux, pour atteindre les indicateurs clés de performance (ICP) convenus en matière de résilience climatique ou de protection de la biodiversité qui contribuent également à la réduction de la pauvreté. À ce jour, seuls des échanges de dettes à relativement petite échelle ont été tentés, comme l'échange dette contre climat des Seychelles pour 28 millions de dollars en 2015. Mais certains pays africains, comme le Cap Vert, visent désormais des échanges de dette contre climat programmatiques plus importants.

Cette restructuration de la dette liée au climat et à la nature commence à gagner du terrain auprès des prêteurs bilatéraux de l'OCDE et de certaines organisations multilatérales, comme le FMI, mais la dette de l'Afrique est désormais détenue par un groupe plus large de créanciers, dont la Chine et des financiers privés. Ces créanciers plus récents sont encore réticents à s'engager dans une dette liée au climat et à la nature. Mais la reconnaissance croissante de la nécessité d'accroître les investissements publics et privés pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et protéger la biodiversité commence à influencer les créanciers privés et les membres du G20.

Pour les pays africains moins endettés et disposant d'un accès raisonnable aux marchés, la meilleure option de financement de la dette pourrait consister à émettre une nouvelle dette ou au moins à reconduire une ancienne dette sous forme d'obligations pour le climat et la nature. Il pourrait s'agir d'obligations vertes ou bleues «d'utilisation du produit» pour les investissements terrestres et marins respectivement, où tous les fonds levés par l'obligation sont utilisés à ces fins environnementales. Un deuxième instrument de la dette émergent est la garantie d'exécution «à usage général», en vertu de laquelle certains fonds sont disponibles pour des objectifs budgétaires généraux et d'autres priorités sectorielles, y compris la santé et la protection sociale, à condition que les Indicateurs Clés de Performance (ICP) convenus en matière de climat et de nature soient atteints par des investissements appropriés. En Afrique, le Bénin a déjà émis une obligation liée à la durabilité tandis que le Ghana et le Sénégal ont exprimé un intérêt.

## Instrument de dette basés sur des Indicateurs Clés de Performance

Le présent rapport se concentre sur les instruments de financement par l'emprunt «à usage général» liés aux indicateurs clés du climat et de la nature (c'est-à-dire les instruments de gestion de la dette pour le climat et la nature et les garanties d'exécution «à usage général» pour le climat et la nature). La nouveauté de ces instruments réside dans les ICP, et nous en soulignons trois aspects :

- Nous mettons ici l'accent sur l'appropriation par le pays débiteur en identifiant les indicateurs clés de performance basés sur les stratégies, budgets et plans nationaux existants, tels que les contributions déterminées au niveau national (CDN) pour le climat (ou l'équivalent de la stratégie nationale pour le climat) et les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP) pour la nature.
- Nous soulignons la nécessité d'un Monitoring, d'un Rapportage et d'une Vérification (MRV) efficaces et la nécessité d'un MRV indépendant pour garantir sa crédibilité.
- Enfin, nous insistons sur la nécessité d'associer les citoyens à la sélection et à l'adoption des objectifs en matière de climat et de nature afin de garantir la redevabilité et la mise en œuvre effective, ainsi que l'adhésion à des résultats positifs en matière de climat et de biodiversité.

## L'avenir

Les pays africains sont de plus en plus demandeurs d'instruments de dette pour le climat et la nature. Lors de l'événement de haut niveau sur le financement du développement à l'ère de COVID-19 et au-delà<sup>1</sup> en septembre 2020, le président namibien Hage Geingob a appelé à des échanges de dettes contre le climat comme mécanisme clé. Le premier ministre du Cap Vert a appelé à l'allègement de la dette pour le développement durable dans son discours à l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2020, et le président du Gabon a appelé à des innovations financières telles que les échanges de dettes pour mieux protéger les puits de carbone et la biodiversité en Afrique dans le cadre du Dialogue des Leaders organisé par le Centre Mondial pour l'Adaptation (GCA) en avril 2021.<sup>2</sup> Le Bénin a émis la première garantie d'exécution liée aux ODD en Afrique pour 500 millions d'euros et le Ghana prépare une garantie d'exécution sociale et environnementale de 2 milliards de dollars US.<sup>3</sup>

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) collaborent avec certains pays africains pour contribuer à l'analyse, au plaidoyer et à l'action autour des instruments de la dette pour le climat et la nature afin d'améliorer la viabilité de la dette et de promouvoir l'investissement dans des résultats liés au climat et à la nature qui réduisent la pauvreté.

Le FMI et la Banque Mondiale jouent un rôle clé en soulignant la nécessité de disposer d'instruments de la dette pour soutenir une reprise verte et inclusive après la pandémie de COVID-19. Avec l'OCDE et les Nations Unies, ils développent une plateforme qui aidera les pays à financer leur dette pour le climat et la nature. Les Nations Unies sont également engagées dans un examen post-COVID-19 de l'architecture du «financement du développement» dans le cadre du programme d'action d'Addis-Abeba, qui donne également la priorité au traitement durable de la dette, les échanges de dette apparaissant comme un élément possible de la solution.<sup>4</sup>

Pour que cette approche réussisse, les principaux créanciers, dont la Chine, et le secteur privé devront s'engager. Cela peut se faire par le biais du G20 et en identifiant des moyens innovants de combiner les initiatives du G20 en matière de dette avec l'obtention de résultats en matière de climat et de nature.

# La triple crise de la dette, du climat et de la nature en Afrique



Avant même l'avènement de la pandémie de COVID-19, les craintes étaient de plus en plus grandes concernant la dette des pays en développement, qui avait dépassé les 8 trillions de dollars américains à la fin de 2019.<sup>5</sup> La pandémie a considérablement aggravé la situation, car son impact économique pousse des millions de femmes, d'enfants et d'hommes supplémentaires de ces pays dans la pauvreté. Ce document s'appuie sur Steele et Patel (2020),<sup>6</sup> en tenant compte des impacts sur l'Afrique de la pandémie en cours, et en intégrant l'expérience de la CEA de leurs 54 États membres sur le contexte, l'expérience des pays, et les risques et opportunités spécifiques pour soutenir le développement durable mené par les pays.

## 1.1 La dette souveraine de l'Afrique

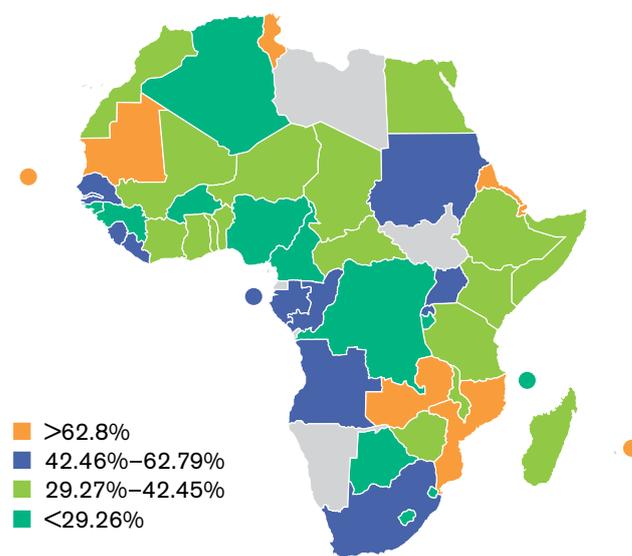
Pour de nombreux pays dans le monde, la pandémie de COVID-19 a nécessité une augmentation importante des dépenses sur la santé et le bien-être, et a entraîné une baisse significative de la productivité économique, notamment du tourisme et des secteurs basés sur les matières premières, ainsi qu'une réduction des envois de fonds des diasporas. Cette situation a entraîné à la fois une réduction de la marge de manœuvre budgétaire et une augmentation des emprunts souverains. Les pays les moins développés d'Afrique ont été parmi les plus durement touchés.

Sur les 54 États africains (voir tableau 1), 23 sont des pays à faible revenu, également classés comme pays les moins avancés (PMA), et sont tous éligibles à l'Association Internationale de Développement (IDA), 14 d'entre eux étant des États fragiles ou touchés par des conflits (FCAS), et un étant un petit État insulaire en développement (PEID). Il existe 23 autres pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dont dix sont des PMA, et 15 sont soit éligibles à l'IDA, soit éligibles à un financement mixte IDA-Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) (voir ci-dessous). Trois de ces États sont des PEID et cinq sont des FCAS. Six pays sont à revenu moyen supérieur, dont un est un FCAS. Il y a deux pays à revenu élevé, et il est à noter que ce sont des PEID et qu'ils ont des charges de pertes et de dommages beaucoup plus élevées et sont donc exposés à un risque climatique très élevé.

La moyenne mondiale des stocks de la dette extérieure dans les pays à revenu moyen inférieur en 2018 était de 54 % du revenu national brut (RNB), mais au sein de ce groupe de revenu, dans les pays africains, cela allait de 3 % en Algérie et 11 % en Eswatini, à 158 % à Djibouti. Dans le groupe des pays à faible revenu, l'encours moyen mondial de la dette extérieure était de 37 % du RNB, et dans les pays africains, il variait de 11 % en République démocratique du Congo et 19 % au

Burundi à 108 % au Mozambique et 58 % au Rwanda (figure 1).<sup>7</sup>

Figure 1 : Encours de la dette extérieure en pourcentage du RNB 2018.



Source : World Bank International Debt Statistics data.<sup>7</sup>

La plupart des pays d'Afrique connaissent une augmentation significative de leur ratio dette/PIB. La Banque Africaine de Développement (2021)<sup>8</sup> estime que le ratio moyen de la dette au PIB en Afrique devrait augmenter de manière significative pour atteindre plus de 70 %, contre 60 % en 2019. Ce ratio était d'environ 30 % en 2014. L'encours total de la dette extérieure de l'Afrique a plus que doublé au cours de la dernière décennie, les pays africains se tournant de plus en plus vers le marché pour financer leurs besoins de développement. Griffith-Jones et Carreras (2021)<sup>9</sup> examinent la composition et la complexité des stocks de dette croissants en Afrique.

Une augmentation du ratio dette/PIB n'est pas en soi défavorable lorsqu'elle est le résultat d'investissements dans des activités génératrices de croissance économique. Étant donné qu'une grande partie de la dette africaine provient désormais des marchés de capitaux privés nationaux et internationaux, l'accès au marché est crucial pour les économies africaines. Les agences de crédit dont l'objectif est de classer la capacité des pays à rembourser leur dette exercent donc un pouvoir énorme. Les pays sont réticents à voir leur notation de crédit abaissée ou à entamer des négociations avec leurs créanciers, ce qui pourrait signaler un défaut de paiement et donc limiter l'accès aux marchés pour de emprunts futurs.

La viabilité économique de la charge de la dette d'un pays varie en fonction de sa situation économique et de ses prévisions de croissance. Si le taux de croissance d'un pays est supérieur à la charge de

Tableau 1 : Classification des revenus et autres classifications des 54 États africains

Classifica- tion des revenus <sup>a</sup>	Pays	Prêts (IDA/ Mélange / BIRD) <sup>b</sup>	PMA? <sup>c</sup>	PEID? <sup>d</sup>	FCAS? <sup>e</sup> Pays fragiles ou affectés par des conflits
Faible revenu	Burkina Faso	IDA	PMA		Conflit de moyenne intensité
	Burundi	IDA	PMA		Conflit de moyenne intensité
	République centrafricaine	IDA	PMA		Conflit de haute intensité
	Chad	IDA	PMA		Fragilité institutionnelle et sociale élevée
	Congo, Rép. dém. Démocratique	IDA	PMA		Conflit de moyenne intensité
	Érythrée	IDA	PMA		Fragilité institutionnelle et sociale élevée
	Éthiopie	IDA	PMA		
	Gambie, La	IDA	PMA		Fragilité institutionnelle et sociale élevée
	Guinée	IDA	PMA		
	Guinée-Bissau	IDA	PMA	AIMS	Fragilité institutionnelle et sociale élevée
	Liberia	IDA	PMA		Fragilité institutionnelle et sociale élevée
	Madagascar	IDA	PMA		
	Malawi	IDA	PMA		
	Mali	IDA	PMA		Conflit de moyenne intensité
	Mozambique	IDA	PMA		
	Niger	IDA	PMA		Conflit de moyenne intensité
	Rwanda	IDA	PMA		
	Sierra Leone	IDA	PMA		
	Somalie	IDA	PMA		Conflit de haute intensité
	Sud-Soudan	IDA	PMA		Conflit de haute intensité
Soudan	IDA	PMA		Conflit de moyenne intensité	
Togo	IDA	PMA			
Ouganda	IDA	PMA			
Revenu moyen inférieur	Algérie	BIRD			
	Angola	BIRD	PMA		
	Bénin	IDA	PMA		
	Cabo Verde	Mélange		AIMS	
	Cameroun	Mélange			Conflit de moyenne intensité
	Comores	IDA	PMA	AIMS	Fragilité institutionnelle et sociale élevée
	Congo, Rep.	Mélange			Fragilité institutionnelle et sociale élevée
	Côte d'Ivoire	IDA			

Classifica- tion des revenus <sup>a</sup>	Pays	Prêts (IDA/ Mélange / BIRD) <sup>b</sup>	PMA? <sup>c</sup>	PEID? <sup>d</sup>	FCAS? <sup>e</sup> Pays fragiles ou affectés par des conflits
Revenu moyen inférieur (cont.)	Djibouti	IDA	PMA		
	Égypte, République arabe d'Égypte	BIRD			
	Eswatini	BIRD			
	Ghana	IDA			
	Kenya	Mélange			
	Lesotho	IDA	PMA		
	Mauritanie	IDA	PMA		
	Maroc	BIRD			
	Nigeria	Mélange			Conflit de moyenne intensité
	São Tomé et Principe	IDA	PMA	AIMS	
	Sénégal	IDA	PMA		
	Tanzanie	IDA	PMA		
	Tunisie	BIRD			
	Zambie	IDA	PMA		
	Zimbabwe	Mélange			Fragilité institutionnelle et sociale élevée
Revenu moyen supérieur	Botswana	BIRD			
	Guinée équatoriale	BIRD			
	Gabon	BIRD			
	Libye	BIRD			Conflit de haute intensité
	Namibie	BIRD			
	Afrique du Sud	BIRD			
Revenu élevé	Ile Maurice	BIRD		AIMS	
	Seychelles	BIRD		AIMS	

<sup>a</sup> Classification des revenus selon la classification de la Banque Mondiale : économies à faible revenu (1 035 \$ ou moins) ; économies à revenu moyen inférieur (1 036 à 4 045 \$) ; économies à revenu moyen supérieur (4 046 à 12 535 \$) ; économies à revenu élevé (12 535 \$ ou plus).<sup>10</sup>

<sup>b</sup> Accès aux facilités de prêt de la Banque Mondiale<sup>10</sup>

<sup>c</sup> Classement des pays les moins avancés selon l'ONU<sup>11</sup>

<sup>d</sup> Classification des petits États insulaires en développement selon l'ONU, et catégories comme : Caraïbes ; Pacifique ; Atlantique, océan Indien, Méditerranée et mer de Chine méridionale (AIMS) ; et Autres – Non-membres de l'ONU/Membres associés des commissions régionales.<sup>12</sup>

<sup>e</sup> État fragile ou touché par un conflit selon la classification de la Banque mondiale, et selon les catégories : Conflit de haute intensité ; Conflit d'intensité moyenne ; Fragilité institutionnelle et sociale élevée<sup>13</sup>

remboursement, il y a une valeur nette, et la charge de la dette est donc économiquement viable. Cependant, les emprunts induits par les crises sont destinés à des dépenses pour contenir la crise et à la consommation, et non à l'investissement. En conséquence, la dette qui s'accumule diminuera la viabilité économique de la charge de la dette. C'est pourquoi la communauté internationale devrait soutenir les dépenses de crise afin de contribuer à réduire les impacts négatifs à long terme, qui, sinon, saperont les gains en matière de réduction de la pauvreté et de lutte contre le changement climatique et la perte de nature.

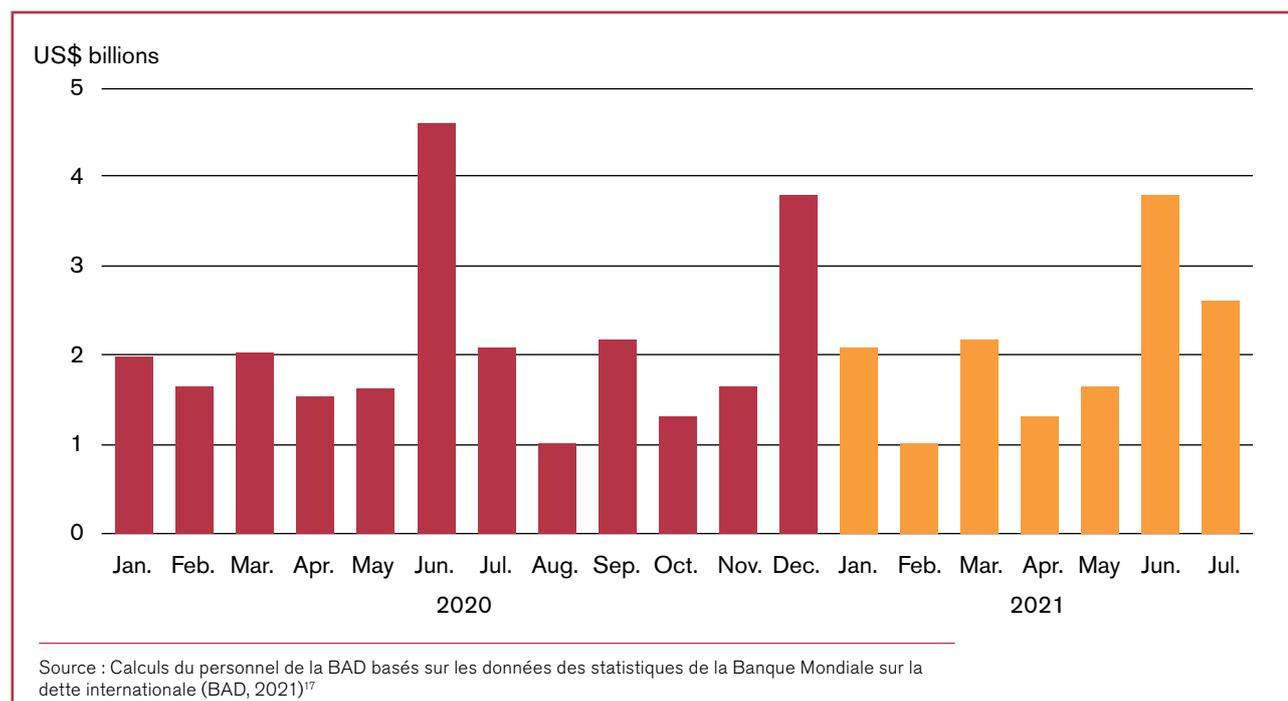
Les PMA et six États africains à revenu moyen inférieur<sup>14</sup> ont accès à l'Association Internationale de Développement (IDA), qui est la branche de la Banque Mondiale spécialisée dans les prêts concessionnels et qui accorde des prêts à taux zéro ou faible et des subventions pour des programmes. Les autres pays africains peuvent emprunter auprès de la BIRD, la branche plus commerciale de la Banque Mondiale. Cette catégorisation affecte les conditions de crédit auxquelles le pays peut emprunter.

En période d'urgence, cette catégorisation peut s'avérer inutile car elle ne tient pas compte des besoins, notamment en ce qui concerne les pertes et dommages potentiels liés à la vulnérabilité climatique. Pour de nombreux pays à revenu moyen inférieur et ceux à faible revenu, le risque climatique a le potentiel de déstabiliser les économies à moyen et long terme. Par exemple, selon des estimations prudentes, les coûts d'un scénario prévoyant un réchauffement mondial inférieur à deux degrés s'élèvent à 50 milliards de dollars par an

en Afrique, et jusqu'à 100 milliards de dollars par an d'ici 2050.<sup>15</sup> La poursuite du financement des activités d'adaptation est une priorité pour aider à atténuer certains coûts liés aux pertes et aux dommages dans ces pays. Au cours de la pandémie de COVID-19, les pays à revenu moyen inférieur n'ont pas pu accéder au soutien supplémentaire fourni aux pays à faible revenu, tel que le soutien du FMI par le biais de son Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance (PRGT). Cet accès aurait contribué à soutenir les mesures de liquidité et de réaction et leur aurait permis d'investir davantage dans la résilience climatique. Des ressources financières internationales supplémentaires accessibles et peu coûteuses sont essentielles pour fournir des liquidités adéquates pour les besoins à court terme. Cela inclut la disponibilité de droits de tirage spéciaux (DTS) à la fois sous forme de quotas et de fonds réaffectés, par exemple, par le biais du Fonds de résilience et de durabilité (RST) proposé par le FMI.

Les données sur la dette africaine de 2015 à 2017 montrent qu'en moyenne, la dette de l'Afrique était déjà quatre fois supérieure à ses recettes fiscales.<sup>16</sup> Dans un contexte où l'on observe à la fois une augmentation des charges d'intérêts en proportion des recettes (pour certains pays, la charge d'intérêts a doublé au cours des cinq dernières années), et une réduction des liquidités, de nombreux pays africains ont du mal à honorer leurs obligations en matière de service de la dette en 2021<sup>17,18</sup> (figure 2). Cela exerce une pression importante sur leurs recettes publiques et leur marge de manœuvre budgétaire.

Figure 2: Profil du service de la dette à court terme pour l'Afrique (milliards de dollars US payés par mois)



### 1.1.1 L'Afrique et l'Initiative de Suspension du Service de la Dette (ISSD) et le cadre commun

Dans le cadre de la réponse de la communauté internationale à l'aggravation de la crise de la dette, le G20 a mis en place l'Initiative de Suspension du Service de la Dette (ISSD) le 1er mai 2020, puis l'a prolongée jusqu'en décembre 2021.<sup>19</sup> L'initiative offre à 73 pays, dont 38 pays africains, une suspension temporaire, c'est-à-dire un report, des paiements du service de la dette dus à leurs créanciers bilatéraux officiels. La valeur actuelle nette des prêts aux créanciers n'est pas modifiée et les remboursements reprendront selon le calendrier prévu à la fin de la période de suspension. L'initiative a donc un impact très limité en ce qui concerne les aides structurelles. Tous les créanciers n'ont pas participé à l'initiative, y compris les grands prêteurs multilatéraux, tels que la Banque Mondiale. Les créanciers privés sont encouragés à participer à des conditions comparables, mais il y a peu de preuves d'une telle participation. Les pays doivent demander à participer à l'ISSD, et le soutien n'est pas automatique. Certains pays débiteurs ne participent pas parce qu'ils craignent que les agences de notation ne dégradent la note de leur pays, la participation à l'ISSD étant considérée comme une forme de défaut de paiement. Un déclassement pourrait rendre plus difficile la levée de fonds sur le marché.

En septembre 2021, 32 pays africains participaient à l'initiative, ce qui représente des économies potentielles de 1,6 % du PIB combiné des 32 États (13,1 milliards de dollars). Parmi ces pays :

- Trois sont en situation de surendettement : la République du Congo, le Mozambique et São Tomé et Príncipe.
- 15 présentent un risque élevé de surendettement : Cap Vert ; Cameroun ; République centrafricaine ; Tchad ; Djibouti ; Éthiopie ; Gambie ; Guinée-Bissau ; Kenya ; Liberia ; Malawi ; Mauritanie ; Sierra Leone ; Togo ; Zambie.
- 11 pays présentent un risque modéré de surendettement : Burkina Faso, Comores, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Lesotho, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal, Ouganda.
- Aucune donnée n'est disponible sur la situation de surendettement de l'Angola, du Burundi et de la Tanzanie.
- Parmi les six pays qui ne participent pas à l'initiative,
  - La Somalie est surendettée
  - Le Ghana et le Sud-Soudan présentent un risque élevé de surendettement

- Le Bénin et le Rwanda présentent un risque modéré de surendettement
- Il n'y a pas de données disponibles sur la situation de surendettement du Nigeria.

Étant donné que l'ISSD ne fait que suspendre la dette, la plupart des pays ont besoin d'un soutien plus substantiel pour la reprise après la pandémie. Le G20 a reconnu cette lacune et y a répondu par le Cadre Commun.<sup>20</sup> Le Cadre Commun vise à s'attaquer aux fardeaux insoutenables de la dette souveraine et à assurer une large participation des créanciers avec un partage équitable de la charge. Il vise à faire participer les créanciers officiels qui, jusqu'à présent, ne faisaient pas partie du processus du Club de Paris. Il exige également que les pays débiteurs participants recherchent un traitement à des conditions comparables ou meilleures auprès des autres créanciers, y compris le secteur privé, permettant ainsi des résolutions de dette plus complètes et plus rapides. En septembre 2021, trois pays africains – le Tchad, l'Éthiopie et la Zambie – avaient demandé une restructuration au titre de ce Cadre.

### 1.1.2 Impacts du changement climatique et du COVID-19 sur la dette de l'Afrique

La vulnérabilité climatique rend les coûts d'emprunt plus élevés qu'ils ne devraient l'être pour de nombreux pays africains, si l'on ne tient compte que des indicateurs macroéconomiques et fiscaux. Il s'agit d'une boucle de rétroaction négative qui fait que les pays les plus vulnérables au climat ont des coûts d'emprunt plus élevés et doivent donc dépenser davantage à la fois pour emprunter et pour remédier aux vulnérabilités climatiques. Ces coûts d'emprunt plus élevés pourraient entraîner des coûts supplémentaires de plus de 146 milliards de dollars pour les pays vulnérables au niveau mondial au cours de la prochaine décennie (y compris les coûts d'emprunt du secteur privé).<sup>21,22</sup> Gallagher et al. (2021)<sup>23</sup> signalent que la surveillance du FMI a accordé une attention minimale et inégale aux risques climatiques, ce qui a limité le soutien adapté au climat que les institutions multilatérales comme le FMI fournissent.

L'impact de la pandémie sur la croissance a été bien plus important que celui constaté lors de la crise financière mondiale de 2007-2008. En octobre 2020, la Banque Mondiale a déclaré que l'extrême pauvreté mondiale devrait augmenter en 2020 pour la première fois depuis plus de 20 ans, car la pandémie de COVID-19 aggrave les forces des conflits et du changement climatique, qui ralentissaient déjà les progrès en matière de réduction de la pauvreté.<sup>24</sup> La Banque Mondiale a également déclaré que la pandémie de COVID-19 avait fait basculer environ 100 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en

2020, chiffre qui pourrait atteindre 150 millions en 2021, selon la gravité de la contraction économique. Cette situation nécessite des dépenses urgentes de relance sociale et économique, comme nous l'avons constaté dans la plupart des économies développées. Or, la plupart des pays africains n'ont tout simplement pas accès à l'ampleur des ressources nécessaires.

Le FMI a récemment estimé que les pays à faible revenu auraient besoin d'environ 200 milliards de dollars jusqu'en 2025 pour faire face à la pandémie, et de 250 milliards de dollars supplémentaires pour accélérer la convergence de leurs revenus avec ceux des économies avancées, notant qu'un scénario de ralentissement de la reprise mondiale pourrait ajouter 100 milliards de dollars supplémentaires aux besoins de financement.<sup>25</sup>

La capacité d'un pays à accéder à des financements à des conditions concessionnelles étant déterminée par son PIB par habitant, cela peut créer des problèmes pour les pays qui passent du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire. Le PIB par habitant n'est pas une bonne mesure de la capacité d'un pays à répondre aux chocs externes, qu'ils soient liés à une pandémie ou à une catastrophe naturelle liée au climat. Les pays très vulnérables au climat continueront d'être confrontés à des vulnérabilités climatiques même après avoir accédé au statut de pays à revenu intermédiaire. Mais suite au changement de leur statut, ils perdront l'accès aux financements concessionnels, ce qui pourrait compromettre leurs gains de revenus. Par exemple, le Fonds fiduciaire d'aide et de lutte contre les catastrophes (Catastrophe Containment and Relief Trust, CCRT) du FMI n'est disponible que pour les pays à faible revenu. Si le financement concessionnel n'est pas disponible, la seule option pour soutenir l'investissement est une augmentation de la dette commerciale.

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (2020)<sup>26</sup> a proposé une approche en trois volets d'actions progressives en réponse à la lutte contre le COVID et après le rétablissement de la pandémie :

- *Réponse immédiate* : de nombreux pays doivent augmenter leurs liquidités – en créant un espace fiscal suffisant pour s'assurer qu'ils disposent des ressources nécessaires pour faire face à la crise sanitaire et maintenir leur économie à flot. Les mesures internationales qui vont dans ce sens comprennent la flexibilité des partenaires du développement, par exemple en concentrant en début de période le financement des projets en cours, les émissions de liquidités des organisations multilatérales, comme le CCRT, ou l'allocation de DTS du FMI, et les réponses coordonnées de gestion de la dette, comme l'ISSD.

- *Relancer la reprise* : les solutions à court terme doivent faire place à des sources et à des investissements à plus long terme qui placeront les économies sur une trajectoire durable. Cela implique l'élaboration de plans de relance verts soutenus par des instruments tels que la gestion de la dette liée au climat et à la nature.
- *Solutions à long terme* : lier la gestion de la dette au changement climatique, à la nature et à l'inclusion – cela implique un financement vert à plus long terme, où la résilience climatique à faible émission de carbone est intégrée dans les plans et stratégies nationaux et rendue opérationnelle par des instruments et outils de redressement. Cela contribuerait à la viabilité de la dette et à une croissance économique réduisant la pauvreté.

L'initiative du FMI en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), lancée en 1996, a permis d'effacer plus de 70 milliards de dollars de dettes pour près de 40 pays, en partie grâce à la vente d'or du FMI. Bien qu'elle ait eu des lacunes, cette initiative a montré qu'un allègement de la dette à grande échelle était possible avec un soutien politique. *Useree (2021)*<sup>27</sup> examine les leçons tirées de l'initiative PPTE pour éclairer le soutien qui pourrait être apporté pendant cette crise de la dette. Ces leçons sont intégrées dans l'approche proposée décrite à la section 2.

### 1.1.3 Qui sont les créanciers de l'Afrique ?

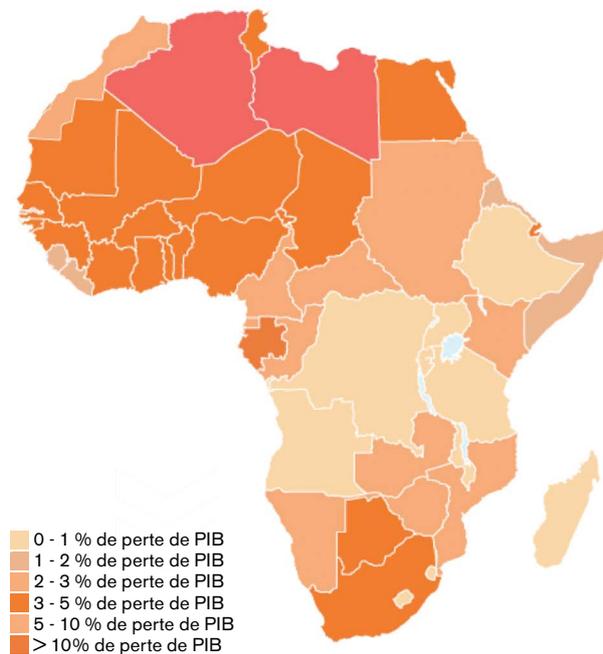
Griffith-Jones et Carreras (2021)<sup>9</sup> s'étendent sur la nature changeante de la structure de la dette au cours des dernières décennies. Une proportion plus faible de la dette est désormais détenue par les créanciers bilatéraux du Club de Paris et les agences multilatérales. Une plus grande part est ainsi détenue par la Chine et le secteur privé (dont la définition devient importante – certaines banques commerciales sont des Entreprises Publiques (EP), bien qu'elles soient classées et travaillent comme des institutions privées). Les banques privées appliquent des taux d'emprunt plus élevés.

Les estimations de Brookings (2020) chiffrent le volume de la dette publique détenue par la Chine en Afrique à 143 milliards de dollars US,<sup>1</sup> soit 20 % de la dette africaine. Mais les estimations de Horn et al. (2019) suggèrent que le montant réel pourrait être bien plus important.<sup>28</sup> Cela met en évidence la nécessité de transparence et de responsabilité dans l'allègement, la réduction et la restructuration de la dette, et aussi l'engagement de tous les types de créanciers.

## 1.2 Les besoins et les vulnérabilités de l'Afrique en matière de financement climatique

Les pays africains comptent parmi les plus vulnérables au changement climatique. L'augmentation des températures et du niveau des mers, la modification des régimes de précipitations et la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes menacent la santé et la sécurité des personnes, la sécurité alimentaire et hydrique et le développement socio-économique dans toute l'Afrique.<sup>29</sup>

Figure 3: Impacts du changement climatique – aussi prononcés que COVID-19.



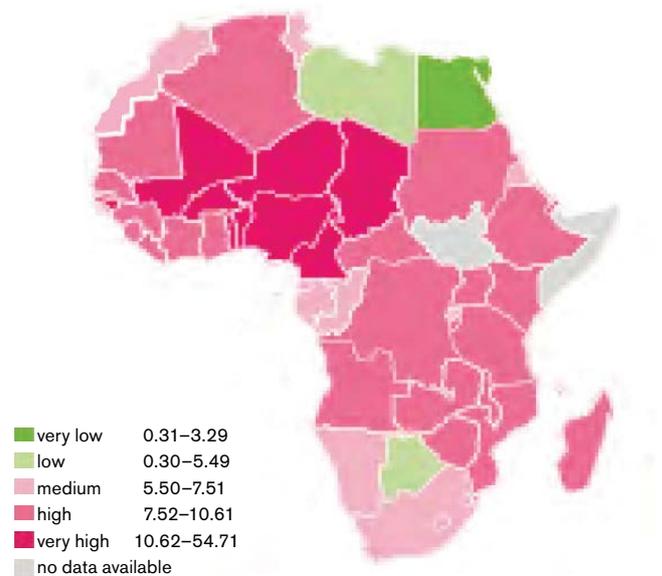
Source : AdaptCost/EastAfrica sur la base du modèle national de FUND<sup>82</sup>

Selon des estimations prudentes, la plupart des pays africains perdront 2 à 5 % de leur PIB en raison du changement climatique d'ici à 2030.<sup>30</sup> L'Afrique occidentale et orientale pourrait perdre jusqu'à 15 % de son PIB d'ici 2050.<sup>32</sup> Par ces mesures, les impacts économiques du changement climatique sont susceptibles d'être plus prononcés en Afrique que ceux du COVID-19.

Le risque lié au climat et aux catastrophes est déterminé par l'exposition et la vulnérabilité d'un système.<sup>33</sup> Le tableau 4 présente l'Indice Mondial de Risque Climatique et de Catastrophe, élaboré par l'Alliance Allemande d'Aide au Développement.<sup>34</sup> Il montre que les pays confrontés au risque le plus élevé d'impacts climatiques négatifs sont des pays à faible revenu qui

ont le moins contribué aux émissions de gaz à effet de serre. Les cinq premiers pays africains de l'Indice Mondial de Risque 2019 pour le risque climatique et de catastrophe global sont le Cap Vert, Djibouti, les Comores, le Niger et la Guinée-Bissau. La République centrafricaine, le Tchad, la République Démocratique du Congo, l'Érythrée et le Niger sont les plus vulnérables au climat.

Figure 4: Indice de risque mondial 2019.



Source: Bündnis Entwicklung Hilft 2019<sup>84</sup>

Les pays africains ne contribuent qu'à 3,8 % du total des émissions annuelles mondiales de gaz à effet de serre, alors qu'ils représentent 17 % de la population mondiale.<sup>35</sup> En plus de leur faible contribution aux émissions, les CDN de nombreux pays africains présentent encore des objectifs d'atténuation ambitieux qui soutiennent des voies de développement à faible émission de carbone. La réalisation de ces objectifs nécessiterait des financements importants, ce qui pourrait entraîner un endettement encore plus important si l'investissement finance des besoins qui ne sont pas soutenus par la communauté internationale.<sup>36</sup>

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) reconnaît la responsabilité historique disproportionnée des émissions. Elle reconnaît la nécessité d'une responsabilité commune mais différenciée pour lutter contre le changement climatique en incluant des clauses d'équité exigeant que les principaux émetteurs de CO<sub>2</sub> (principalement les pays de l'OCDE) fournissent des financements et des ressources aux pays en développement. Il s'agit d'une définition générale du financement climatique, c'est-à-dire du financement destiné à aider les pays en développement à réduire ou à éviter les émissions de gaz à effet de serre (atténuation) et à renforcer leur résilience face

aux effets actuels ou futurs du changement climatique (adaptation). Lors de la CdP15 de la CCNUCC en 2009, les pays développés se sont engagés à mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 au titre du financement climatique.<sup>37,38</sup> Toutefois, il est peu probable que cet objectif soit atteint et un nouvel objectif plus ambitieux, tel que mandaté par la CCNUCC pour la mobilisation des fonds à partir de 2025, à partir d'un plancher de 100 milliards de dollars, en tenant compte des besoins et des priorités des pays en développement, doit encore être convenu. En outre, il a été estimé que plus des deux tiers des financements publics pour le climat délivrés entre 2013 et 2018 l'ont été sous forme de prêts, ce qui a exacerbé le problème de la dette.<sup>39</sup>

Les États africains représentent 33 des 48 PMA. Les PMA sont caractérisés par des défis tels qu'un faible revenu par habitant, de faibles niveaux de développement humain et des obstacles économiques et structurels à la croissance qui limitent la résistance aux vulnérabilités. Conscient de cela, le Programme d'Action d'Istanbul (PAI) pour les PMA (2011 à 2020) a été élaboré afin de définir la vision et la stratégie de la communauté internationale pour soutenir le développement durable des PMA sur une décennie. PAI repose sur un certain nombre de principes, notamment celui selon lequel les PMA sont les maîtres et les premiers responsables de leur propre développement. Il engage également les partenaires de développement des PMA à un partenariat mondial renouvelé et renforcé selon les principes de solidarité et d'équité. Ces partenaires comprennent le système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods, d'autres institutions multilatérales et les banques régionales de développement. Ces partenaires de développement se sont engagés à apporter leur soutien à la mise en œuvre effective du programme d'action.<sup>40</sup>

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) estime que les pays en développement auront besoin de 300 milliards de dollars US pour l'adaptation d'ici 2030, et de 500 milliards de dollars US d'ici 2050 ; pourtant, en 2015-2016, seuls 22 milliards de dollars US ont été engagés.<sup>41</sup> Les estimations indiquent que d'ici 2030, les pertes et dommages mondiaux liés au changement climatique nécessiteront un financement pour les pays en développement d'au moins 300 milliards de dollars par an, et que ce besoin atteindra environ 1,2 trillion de dollars par an d'ici 2060.<sup>42</sup>

La lutte contre le changement climatique nécessite un changement systémique.<sup>43</sup> Dans la plupart des États africains, l'adaptation revêt une importance bien plus grande que l'atténuation.<sup>44</sup> L'adaptation

consiste à soutenir la résilience structurelle, financière et post-catastrophe (y compris la résilience sociale) des pays, en fonction de leur propre contexte et situation nationale. Les pays établissent des plans et des stratégies climatiques pour définir leurs actions dans ce domaine. Au niveau international, ces mesures sont communiquées par le biais de la composante « adaptation » des CDN et d'autres communications nationales sur l'adaptation, notamment les Plans d'Adaptation Nationaux (PAN), les rapports de transparence bisannuels et les stratégies de développement à long terme à faible intensité de carbone (LTS). Au niveau régional, les PMA ont pris l'engagement d'œuvrer en faveur d'un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique.<sup>45</sup> Les pays africains ont également adopté un ensemble de principes pour un programme africain de stimulation verte (voir section 3.1.2) afin de guider le continent vers un développement à faible émission de carbone.

Il existe des opportunités cette année pour améliorer la quantité et la qualité du financement climatique disponible pour l'Afrique. Le Royaume-Uni accueille la 26e conférence des parties à la CCNUCC (CdP26) à Glasgow en novembre et, en tant qu'hôte, il a pour mandat de faire progresser l'action mondiale et nationale pour l'atténuation du climat et l'adaptation à celui-ci. Dans le cadre de ce processus, le Royaume-Uni a organisé une réunion ministérielle sur le climat et le développement en mars, au cours de laquelle la marge de manœuvre budgétaire et la viabilité de la dette ont été l'un des quatre principaux thèmes abordés. Les ministres des pays du Sud ont soulevé des préoccupations relatives à :<sup>46</sup>

- La marge de manœuvre budgétaire et les problèmes de liquidité – et l'émission et la réaffectation de DTS comme soutien potentiel à court terme.
- L'importance des Banques Multilatérales de Développement (BMD) dans le cadre d'une reprise verte et en tant qu'acteurs clés pour attirer des capitaux et des parties prenantes supplémentaires au niveau national et international.
- Inclure le climat et la nature comme facteurs de productivité dans les critères de viabilité de la dette.

Le Royaume-Uni assure également la présidence du G7 en 2021. C'est l'occasion de pousser les pays du G7 à respecter leurs engagements en matière de financement climatique pour les pays à faible revenu. Les processus du G7 et de la CdP26 pourraient donner un élan à l'action sur les échanges de programmes de gestion de la dette contre le climat et la nature pour aider à fournir ce financement.

### 1.3 L'agenda de la biodiversité de l'Afrique et du programme mondial pour la biodiversité

Le monde est confronté à une rupture écologique à grande échelle et à une perte de biodiversité d'une ampleur sans précédent. En 2019, la Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (PIBSE) a estimé que près de 11,5 % des 8,7 millions d'espèces mondiales sont actuellement menacées d'extinction.<sup>47</sup>

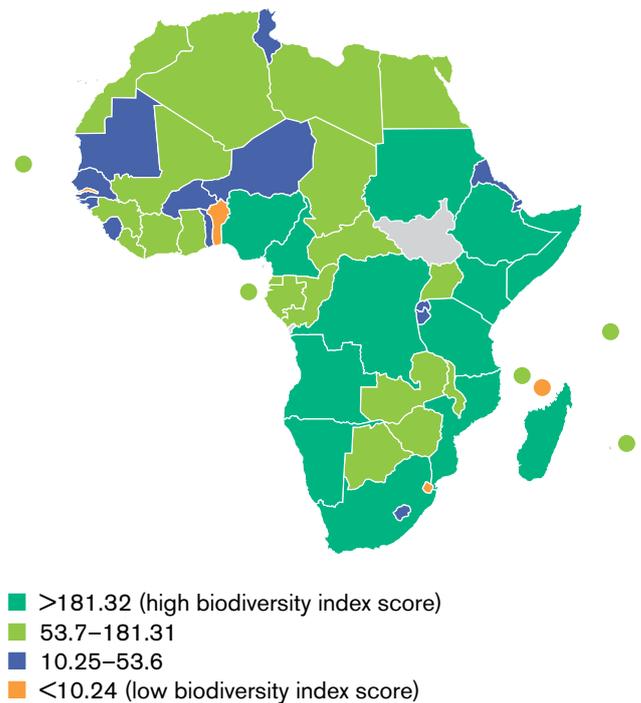
L'Afrique est immensément riche en biodiversité. Ses plantes et animaux terrestres et marins représentent environ un quart de la biodiversité mondiale et fournissent des services écosystémiques qui contribuent aux moyens de subsistance et aident à faire face au changement climatique.<sup>48</sup> Cette biodiversité est toutefois menacée par la disparition d'habitats due à la déforestation et à l'expansion de l'agriculture, ainsi que par la surexploitation des poissons et des espèces sauvages. Le changement climatique exacerbe également la perte d'espèces, avec des estimations selon lesquelles plus de la moitié des espèces animales et aviaires africaines pourraient disparaître d'ici 2100, ainsi que des pertes significatives d'espèces végétales. Cette situation aura des répercussions négatives sur les économies, la sécurité alimentaire et la résistance aux conditions météorologiques défavorables.

L'indice 2008 des avantages du Fonds pour l'Environnement Mondial (figure 5) classe Madagascar, l'Afrique du Sud, la République Démocratique du Congo, la Tanzanie, le Cameroun, le Kenya et l'Éthiopie parmi les pays africains les mieux placés en termes de potentiel de biodiversité.<sup>49</sup>

Les accords interafricains existants sur la biodiversité comprennent la Déclaration Ministérielle Africaine sur la Biodiversité, adoptée lors du Sommet ministériel africain sur la biodiversité en novembre 2018 à Sharm El Sheikh, en Égypte ; et l'initiative égyptienne visant à promouvoir une approche cohérente pour lutter contre la perte de biodiversité, le changement climatique et la dégradation des terres et des écosystèmes, approuvée par la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (CMAE) dans sa décision 17/1.

La 15e réunion de la Conférence des parties CdP à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) sera accueillie par la Chine en deux parties – une vers la fin 2021 et une autre partie en 2022. La CdP élaborera un nouveau cadre post-2020 pour la biodiversité afin

Figure 5: Indice des avantages du FEM pour la biodiversité 2008.



Source: GEF (2005)<sup>50</sup>

de s'appuyer sur les objectifs d'Aichi en matière de biodiversité – un ensemble de 20 objectifs mondiaux relevant du plan stratégique de la CDB pour la biodiversité 2011-2020. L'objectif 20 appelle à une augmentation substantielle des ressources financières de toutes les sources pour mettre en œuvre efficacement le plan stratégique. Un objectif financier n'a pas encore été fixé dans le cadre de la biodiversité post-2020, mais la décision 14/22, adoptée lors de la 14e CdP de la CDB en 2018, a affirmé que la mobilisation des ressources ferait également partie intégrante du cadre mondial de la biodiversité post-2020.

La Chine, en tant qu'hôte et l'un des pays les plus riches en biodiversité au monde, aura l'occasion de faire progresser le programme mondial en faveur de la biodiversité, notamment en finançant la biodiversité par des échanges de programmes « dette contre climat et nature ».

Dans la perspective de la Conférence des Parties sur la Biodiversité, il existe également un consensus croissant sur la nécessité d'engagements visant à accroître la portée des zones protégées, par exemple par le biais de l'initiative 30x30,<sup>51</sup> qui vise à protéger 30 % des terres et des océans de la planète d'ici 2030.

## 1.4 La solvabilité de l'Afrique

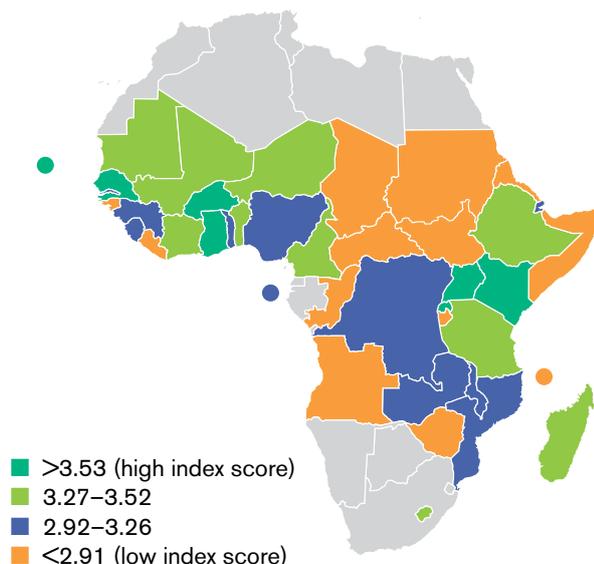
La solvabilité d'un pays a un impact sur la disponibilité et les conditions du crédit auquel il peut accéder. Les prêteurs sont réticents à investir dans des pays présentant un risque élevé de défaillance (ou défaut de paiement), qu'il s'agisse de stabilité économique, de transparence ou de redevabilité. Ainsi, pour de nombreux pays africains, l'accès au financement est limité, ce qui se traduit par des dépenses plus élevées pour des besoins immédiats tels que les soins de santé, par rapport au financement de besoins à plus long terme et systémiques tels que la résilience climatique.

L'Indice d'Allocation des Ressources de l'IDA (IRAI) de la Banque Mondiale est un élément clé de la notation de la performance des pays,<sup>52</sup> qui affecte leur solvabilité. Les pays ayant obtenu un score élevé sont considérés comme plus solvables. Le Rwanda, le Cap Vert, le Sénégal, le Kenya, l'Ouganda et le Burkina Faso obtiennent tous des scores élevés, tandis que le Sud-Soudan, la Somalie, l'Érythrée et le Soudan ont des scores faibles.

Les autres questions clés dans ce domaine sont les notations de crédit et l'impact des actions des agences de notation, ainsi que l'accès aux marchés internationaux. Depuis 2020, un total de 21 pays africains ont pu émettre des obligations souveraines internationales en devises sans se voir attribuer au préalable une notation par l'une des trois agences de notation internationales : Standard and Poor's (S&P), Moody's et Fitch.<sup>53</sup> La notation de nombreux pays a été abaissée pendant la pandémie, et la plupart sont en dessous de la catégorie d'investissement. Au cours du premier semestre 2021, sept pays africains ont vu leur note dégradée, dont le Maroc, qui est l'un des trois seuls pays africains à être encore noté au-dessus du statut de «junk» (voir annexe 3). Le Maroc a été dégradé par S&P au premier semestre 2021, perdant sa note d'investissement, après que Fitch l'ait déjà dégradé au second semestre 2020. Le Botswana et l'île Maurice sont les seuls pays du continent encore classés «investment grade» (valeur d'investissement). Toutefois, l'île Maurice s'est vue attribuer une perspective négative et risque toujours d'être dégradée en raison de son secteur touristique en difficulté et de son déficit budgétaire croissant.<sup>55</sup>

Le Bénin est le seul pays africain à avoir été reclassé au cours du premier semestre 2021 en raison de l'amélioration globale de sa gestion des finances publiques, les autorités budgétaires ayant réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de l'assainissement budgétaire. Le Bénin a réussi à mettre en œuvre des réformes structurelles tant au niveau des recettes que des dépenses publiques, soutenues par le FMI par le biais d'un programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC).<sup>52</sup>

Figure 6: Indice d'allocation des ressources de l'IDA 2018.

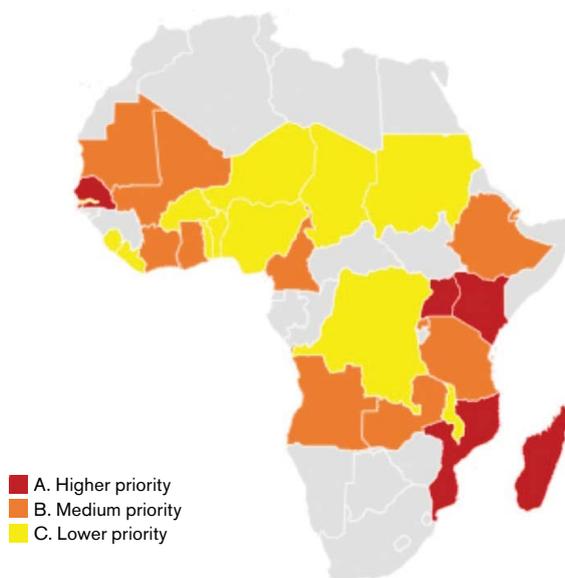


Source : Banque mondiale 2020.<sup>54</sup>

## 1.5 Pays africains prioritaires pour le soutien à la dette, au climat et à la nature

L'analyse du fardeau croissant de la dette, de la vulnérabilité élevée au climat et à la biodiversité ainsi que de l'accès limité au crédit donne une idée des domaines dans lesquels un soutien supplémentaire est nécessaire. Le Cap Vert, le Kenya, le Sénégal, l'Ouganda et Madagascar apparaissent comme des pays qui ont un besoin urgent d'un tel soutien.

Figure 7: Urgence émergente pour le soutien à la dette, au climat et à la nature



Source: IIED 2020. Voir Annex 1.

# Lier la dette, le climat et la nature en Afrique

# 2

## 2.1 Avantages pour l'Afrique des instruments de la dette pour le climat et la nature

L'objectif des instruments de dette liés au climat et à la nature est à la fois de garantir l'orientation des ressources vers les priorités nationales en matière de climat et de nature tout en aidant à créer un espace fiscal sain. Ceci va permettre au pays de mobiliser les fonds nécessaires pour répondre aux besoins immédiats en matière de santé et de bien-être en réponses aux pandémies, tout en maintenant les dépenses dans d'autres domaines. Nous présentons ci-dessous les principaux avantages :

- *Une plus grande marge de manœuvre fiscale* : Lier les instruments de la dette aux priorités d'un pays en matière de climat et de nature peut aider surtout les pays dont la dette est de plus en plus insoutenable. Cette approche permet d'alléger la pression sur l'espace budgétaire/fiscal en réduisant le besoin d'emprunts souverains et en autorisant les dépenses dans les domaines prioritaires. Entreprendre des transactions de type «dette pour le climat et la nature» n'empêche pas d'utiliser des financements pour des secteurs comme la santé ou l'éducation. Les conditions de la transaction doivent répondre aux besoins du gouvernement débiteur ainsi qu'aux souhaits du créancier. Les mécanismes tels que les garanties de performance en faveur du climat et de la nature sont basés sur des fonds «à usage général» plutôt que sur «l'utilisation des recettes», ce qui signifie que les fonds ne sont pas spécifiquement réservés aux activités environnementales et que le gouvernement doit décider de la part des recettes à affecter à telle ou telle priorité afin de respecter ses engagements dans le cadre de l'accord.
- *Améliorer la croissance économique inclusive et les résultats en matière de climat et de nature* : Les crises du climat et de la nature déstabilisent l'activité économique. Il est donc urgent d'accroître la résilience climatique et la durabilité environnementale dans tous les secteurs et toutes les composantes de la société. Sinon, les progrès réalisés dans le cadre de tous les Objectifs de Développement Durable (ODD) seront inversés. Cette approche permettrait de soutenir les dépenses intérieures consacrées aux priorités nationales, tout en soutenant les domaines qui réduisent les externalités négatives au niveau mondial et dans lesquels les pays se sont engagés à agir dans le cadre de conventions mondiales, telles que la CCNUCC et la CDB. Les investissements dans des activités inclusives créatrices d'emplois liées au climat et à la biodiversité soutiennent la croissance économique. Comme le démontre le récent rapport de la CEA sur la relance verte, il existe des investissements importants qui contribuent à la résilience climatique et apportent également des avantages significatifs en termes de création d'emplois et de valeur ajoutée brute dans l'ensemble de l'économie.<sup>56</sup> Cette constatation est confirmée par plusieurs autres études qui montrent comment les investissements dans le climat et la nature ont des rendements élevés.<sup>57</sup>
- *Effet de levier sur le crédit existant et l'intérêt des investisseurs* : Comme l'approche soutient les biens publics mondiaux liés au climat et à la biodiversité, les pays peuvent s'en servir comme levier dans les négociations avec leurs créanciers. L'annulation de la dette est un processus politiquement difficile et peut nuire à la confiance des investisseurs pour les investissements futurs. Les instruments liés au climat et à la nature, tels que les 'swaps'(échanges) ou les nouvelles émissions de prêts ou de garanties d'exécution de bonne fin, lorsque cela est possible, peuvent être un moyen d'accroître l'intérêt des investisseurs, car ils signalent une gestion proactive de l'économie du débiteur et l'engagement de ce dernier à remplir ses obligations d'une manière qui leur convient – en particulier dans le cas des créanciers bilatéraux et multilatéraux.
- *Accès à de nouveaux marchés de financement durable* : Ces transactions peuvent également renforcer l'expérience et la capacité du gouvernement débiteur à travailler avec des instruments de financement innovants. Cet avantage supplémentaire, dont les Seychelles ont fait l'expérience à la suite de leur 'swap' (échange) de 2015, signifie que l'amélioration de la position économique et l'expérience accrue des instruments financiers innovants peuvent accroître la confiance des créanciers. Cela peut à son tour favoriser l'utilisation d'autres instruments de financement durable, tels que l'obligation bleue des Seychelles qui suivra. Les instruments de dette pourraient permettre aux pays africains d'accroître l'émission d'instruments de financement durable en faisant prendre conscience de l'impact que peuvent avoir de tels investissements dans la résilience climatique, en libérant l'espace budgétaire pour permettre des émissions

supplémentaires, et en développant la sensibilisation et la confiance des investisseurs à l'impact aussi bien que les investisseurs institutionnels. Le Fonds Vert pour le Climat (FVC), par exemple, encourage les investissements du secteur privé dans l'adaptation en soutenant les produits financiers de résilience climatique pour qu'ils correspondent au profil de risque des produits que les investisseurs institutionnels connaissent grâce à des approches de réduction des risques (dé-risquage). Le FVC travaille également avec les pays en développement pour étendre les investissements d'adaptation qui renforcent la protection des moyens de subsistance des personnes vulnérables, dans le cadre des mesures de relance verte visant à relancer les économies endommagées par le COVID-19 – par exemple, par le biais des échanges dette-climat. Il étudie également comment l'intégration des politiques dans différents secteurs stimulant le développement national peut réduire de moitié les besoins en investissements climatiques.<sup>58</sup>

## 2.2 Quels instruments de dette pour le climat et la nature sont disponibles pour l'Afrique ?

Les instruments de dette liés au climat et à la nature peuvent faire partie d'une réponse cohérente pour faire face à ces crises. Le type d'opération de dette liée au climat et à la nature dépendra de la situation du pays, en fonction de facteurs tels que : son niveau de surendettement, la marge de manœuvre budgétaire dont il dispose et les options disponibles afin d'améliorer son portefeuille de la dette. En fonction de ces facteurs et d'autres éléments contextuels, les instruments peuvent varier : remise de la dette liée au climat et à la nature, restructuration de la dette ou émission de nouveaux instruments de dette tels que des obligations souveraines.

### 2.2.1 Échanges ou conversions de dettes pour les pays en situation de surendettement

Pour les pays qui se trouvent déjà dans une situation de surendettement (voir section 1.1), un processus plus ciblé et immédiat peut être plus approprié, à savoir l'allègement de la dette sous le Cadre Commun de traitement de la dette au-delà de l'ISSD (ou dans le cadre d'une éventuelle initiative mondiale sur la dette climat-nature).

Les instruments destinés aux pays en situation de surendettement pourraient être le refinancement ou la conversion, comme un échange de dette : dans ce cas, un accord est passé avec les créanciers pour rediriger certains paiements du service de la dette ou du principal vers le bilan du débiteur, dans le but de canaliser davantage de fonds vers le climat et la nature. Une telle transaction peut également impliquer une certaine remise de dette, en fonction de la capacité du pays à assurer le service de sa dette. Si le pays a déjà du mal à faire face au service de la dette, le simple fait de réorienter les paiements ne suffira pas à éviter les difficultés de trésorerie. La réduction du service de la dette par le biais d'une certaine mesure de remise de dette permettrait alors au gouvernement de disposer d'une marge de manœuvre budgétaire essentielle.

Le calendrier et l'utilisation des instruments doivent être appropriés. L'approche visant à lier la dette au climat et à la nature couvre la dette souveraine à long terme. Elle est la plus adaptée lorsque la dette est élevée mais encore viable. La restructuration de la dette est généralement un processus complexe et long à négocier, de sorte que l'approche pourrait ne pas être adéquate comme réponse opportune à l'amplitude de la dette à laquelle certains pays sont confrontés, ou pour fournir des liquidités immédiates. Toutefois, si les instruments de gestion de la dette pour le climat et la nature deviennent plus courants et font partie de l'architecture habituelle de restructuration de la dette, les coûts et les charges administratives seront probablement réduits. Le renforcement des capacités en matière de restructuration de la dette serait également utile. Si un effort mondial est fait en faveur de la divulgation d'informations financières liées au climat,<sup>59</sup> cela pourrait inciter davantage les détenteurs d'obligations à envisager d'échanger leur dette contre de nouveaux instruments alignés sur l'Accord de Paris.

## ENCADRÉ 1 : L'ÉCHANGE DE LA DETTE DES SEYCHELLES CONTRE LE CLIMAT ET LA NATURE, 2015

Au moment de la crise financière mondiale de 2008, les Seychelles avaient l'un des ratios dette/PIB les plus élevés au monde, soit 175 %. La base économique étroite et l'impact soudain de la crise ont conduit les Seychelles à ne pas rembourser leur dette et à renégocier ensuite avec leurs créanciers du Club de Paris, ce qui a entraîné une «décote» de 45 %.

L'économie des Seychelles a rebondi rapidement après 2008 grâce à une stratégie touristique réussie, mais l'adhésion à un programme de restructuration du FMI et la volonté d'éviter un nouvel endettement ont eu pour conséquence de limiter la marge de manœuvre budgétaire, notamment pour les investissements dans des domaines tels que la conservation.

Le gouvernement a reconnu que la beauté naturelle du pays, en particulier son espace océanique, était la clé de voûte de son succès en tant que destination touristique. Lors des épisodes de réchauffement ultérieurs associés à El Niño, un grand pourcentage des récifs coralliens des Seychelles a été touché par le blanchiment des coraux. Les Seychelles avaient pour objectif d'augmenter leurs zones océaniques protégées afin de renforcer la résilience de leurs habitats océaniques, notamment les récifs coralliens.

En 2015, les Seychelles avaient pour objectif de lever des fonds supplémentaires pour le climat par le biais d'un échange de dette afin de soutenir la création d'aires marines protégées couvrant 30 % de sa zone économique exclusive, et en particulier d'améliorer la protection des hauts lieux de la biodiversité. L'organisation américaine The Nature Conservancy (TNC) a accepté de financer le rachat de la dette.

Les premiers échanges avec l'ensemble du Club de Paris sur la restructuration de la majeure partie de la dette restante n'ont pas abouti car les créanciers des Seychelles avaient déjà subi une décote importante entre 2008 et 2010. Néanmoins, un rachat de dette a été convenu avec un sous-groupe de créanciers partageant les mêmes idées dans le cadre du Club de Paris pour un montant de 21,6 millions de dollars et qui a été financé par un prêt de 15,2 millions de dollars de The Nature Conservancy sur ses propres fonds. Des subventions de 5 millions de dollars ont également été obtenues auprès de la Fondation Waitt, Oceans 5, la Fondation Oak, la Fondation Leonardo DiCaprio, la Fondation LH et la Fondation Grantham.

Cela a été possible grâce au leadership du gouvernement français, qui était un détenteur partiel de la dette et a encouragé d'autres créanciers à suivre l'exemple. La transaction réussie, bien que de faible ampleur, a constitué un exemple significatif de la

possibilité offerte par les échanges de dette de lever des liquidités supplémentaires pour investir dans la résilience climatique. Elle a été mise en avant lors de la Conférence des Parties de la CCNUCC fin 2015, où l'Accord de Paris a été adopté.

Selon les termes du rachat, les différents prêts ont été consolidés en un seul prêt, qui a été transféré des créanciers du Club de Paris à un fonds fiduciaire spécialement créé, le Seychelles Conservation and Climate Adaptation Trust (SeyCCAT- <https://seyccat.org/>). Une partie des paiements est utilisée pour rembourser TNC et les paiements d'intérêts contribuent aux subventions versées par le SeyCCAT pour soutenir des projets d'économie bleue autour de la conservation et de l'adaptation au climat.

La création d'un véhicule spécifique inscrit dans la loi a conduit à un haut degré de redevabilité et de transparence. Les rapports de la SeyCCAT sont présentés chaque année à l'Assemblée Nationale et son conseil d'administration est composé de représentants du gouvernement et de membres de la société civile.

### Les principaux avantages obtenus grâce à l'échange de dettes

- Le gouvernement des Seychelles a bénéficié d'un taux d'intérêt moyen plus faible, l'échéance de la dette ayant été portée de huit à treize ans.
- La balance des paiements a été améliorée car les paiements ont été effectués en monnaie locale.
- 5,7 millions de dollars de financement supplémentaire canalisés vers la conservation des océans
- Réorientation de plus de 11 millions de dollars, précédemment affectés au service de la dette extérieure, vers des investissements dans le pays.
- La dotation en capital de 6,6 millions de dollars pour la SeyCCAT a permis de mobiliser à long terme des capitaux supplémentaires par le biais du fonds fiduciaire.
- Mise en œuvre d'un plan spatial marin aux Seychelles basé sur un haut niveau d'engagement des parties prenantes locales afin de garantir une mise en œuvre significative.
- Création de 400 000 km<sup>2</sup> de nouvelles zones marines protégées conformément à l'ambition de la Convention sur la biodiversité.

### Défis

Les difficultés étaient liées à la taille relativement modeste de l'opération et à la charge et aux coûts administratifs élevés qui en découlent. Cependant, dans le contexte d'un petit pays comme les Seychelles, ces sommes ont eu un impact considérable. La réorientation de ces fonds vers le secteur de la conservation a positionné la SeyCCAT comme l'une des sources de financement les plus importantes pour les organisations locales de la société civile engagées dans l'espace de la conservation.

### L'avenir

Le succès de l'échange de dette a également suscité l'intérêt des investisseurs à impact pour que les Seychelles émettent une obligation bleue en 2018, liée à une stratégie de pêche durable pour le plateau de Mahé. L'obligation a bénéficié d'une garantie

partielle de la Banque Mondiale et a également été mélangée à un financement concessionnel disponible par le biais du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Les trois principaux investisseurs étaient Nuveen, Prudential et Calvert Impact Capital.

Bien que les coûts administratifs de l'échange de dette et de l'obligation bleue aient été relativement onéreux, il est évident que si l'objectif est clair des deux côtés, et si les indicateurs clés sont clairs, la transaction de la dette proprement dite peut être conclue relativement rapidement.

L'intégration des opérations d'échange de dette en les liant à des opérations de type soutien budgétaire, telles qu'elles sont déjà soutenues par le FMI, la Banque Mondiale et d'autres institutions de financement du développement, simplifierait considérablement la mise en place de ces opérations.

Source : co-auteur Jean-Paul Adam, ancien ministre des finances des Seychelles lors de l'élaboration de cet échange de dette

## 2.2.2 L'émission d'obligations (Garantie de Performance) pour les pays moins endettés

Pour les pays africains qui ne sont pas encore en situation de surendettement et qui cherchent à améliorer leur situation, comme les pays classés à risque élevé ou modéré dans la section 1.1, les instruments obligataires liés au climat et à la nature peuvent soutenir cet objectif et leurs objectifs nationaux plus larges. Ces pays ont probablement déjà accès aux marchés par le biais de l'émission d'obligations en dollars et les émissions eurobonds (euro-obligations) – voir le tableau ci-dessous. Il y a actuellement 20 souverains africains sur le marché des eurobonds, avec 136 milliards de dollars de eurobonds échangés (contre 100 milliards de dollars en 2019 il y a un an).<sup>60</sup> Le tableau 2 présente quelques émissions d'eurobonds à travers l'Afrique depuis le début de la pandémie en 2020.

Les pays dont la situation en matière de viabilité de la dette est plus solide pourraient tirer parti d'un refinancement volontaire, en contractant de nouveaux

emprunts ou des garanties d'exécution, en les utilisant pour rembourser par anticipation la dette existante, puis en canalisant les fonds restants vers des objectifs liés au climat et à la nature. Une garantie d'exécution liée au climat et à la nature est un type d'obligation dont les conditions de remboursement sont améliorées si le débiteur continue à soutenir les objectifs climatiques et naturels convenus dans son pays. Ce type d'obligation peut également soutenir des fonds à usage général plutôt que l'utilisation du produit, ce qui favorise une plus grande appropriation par le pays débiteur et maximise l'espace fiscal.

On constate un appétit croissant des investisseurs privés pour les obligations liées à la durabilité et alignées sur l'Accord de Paris, même si la participation de l'Afrique à ces émissions est actuellement marginale, avec seulement 0,4 % jusqu'en 2018.<sup>61</sup> Le Bénin a été le premier à émettre une obligation liée aux ODD d'un montant de 500 millions d'euros et le Ghana devrait bientôt suivre avec un montant pouvant atteindre 2 milliards de dollars.

Tableau 2 : Émissions d'euro-obligations depuis janvier 2020 à 2021

PAYS	DATE D'ÉMISSION	MONTANT (EN MILLIARDS DE US\$)	OBJECTIF	DURÉE	TAUX D'INTÉRÊT NOMINAL	SOUSCRIPTION
Gabon	06/02/2020	1	Appui budgétaire	11 ans 31 ans	6,40%	3.5x
Ghana	11/02/2020	1,25 1 0,75	Appui budgétaire et refinancement	7 ans 15 ans 41 ans	6,3% 7,9% 8,7%	4x
Égypte	20 mai	1,25 1,75 2	Appui budgétaire	4 ans 12 ans 30 ans	5,75% 7,625% 8,875%	4x
Côte d'Ivoire	25/11/2020	1,19	Appui budgétaire	12 ans	5%	5x
Maroc	19/09/2020	0,5 0,5	Appui budgétaire et mesures de récupération des covidés	5,5 ans 10 ans	1,375% 2%	2,5x
Bénin	15/01/2021	0,855 0,365	Soutien budgétaire et refinancement des obligations	11 ans 31 ans	4,875% 6,875%	3x
Côte d'Ivoire	09/02/2021	0,727 0,303	Appui budgétaire	10 ans 20 ans	4,30% 5,75%	3.4x
Égypte	08/02/2021	0,75 1,5 1,5	Appui budgétaire	5 ans 10 ans 40 ans	3,875% 5,875% 7,5%	4x
Ghana	30/03/2021	0,525 1 1 0,5	Appui budgétaire	4 ans 7 ans 12 ans 20 ans	0% 7,75% 8,625% 8,875%	2x
Sénégal	02/06/2021	0,95	Appui budgétaire et refinancement	16 ans	5%	
Kenya	18/06/2021	1	Appui budgétaire	12 ans	6,30%	5x
Cameroun	21 juin	0,7	Appui budgétaire et refinancement	11 ans	5,95%	

 Source : World Government Bonds, juin 2020 et juin 2021 ; et adapté de APRM 2020 et 2021<sup>55,62</sup>

## ENCADRÉ 2 : OBLIGATIONS LIÉES AUX ODD DU BÉNIN

Le 15 juillet 2021, le Bénin a émis sa première obligation liée aux Objectifs de Développement Durable (obligation ODD) (voir le cadre ici<sup>63</sup>). L'obligation était d'un montant de 500 millions d'euros sur une durée de 12,5 ans et un taux d'intérêt nominal de 4,95 %.<sup>64</sup> Une grande partie de l'obligation (environ 91 %) a été allouée à des investisseurs ayant des stratégies d'investissement durable (comme ceux qui intègrent des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans leurs investissements). L'obligation peut être classée dans la catégorie des obligations durables de l'International Capital Market Association (ICMA). Le cadre est aligné sur les directives d'obligations durables (Sustainability Bond Guidelines – édition 2021). La contribution à la durabilité a été évaluée comme «avancée» par Moody's VE.<sup>65</sup>

Natixis (2021)<sup>64</sup> met en évidence sept aspects du cadre obligataire des ODD du Bénin :

1. Sur la base de la hiérarchisation des objectifs les plus urgents des ODD et d'une analyse du coût total de leur réalisation :
  - a. Le Bénin, soutenu par le FMI, le PNUD et la Corporation Allemande pour la Coopération Internationale (German Corporation for International Cooperation GmbH ou GIZ), s'est efforcé de chiffrer le coût de ses 49 objectifs en matière d'ODD. Ils ont identifié que pour la période 2021-2025, le coût des mesures d'accélération pour atteindre les ODD nécessiterait 18 milliards d'euros. Environ 40 % de ce montant serait couvert par le budget national et le reste devrait attirer des capitaux privés et maximiser le financement multilatéral. Le niveau de détail et d'évaluation des coûts fourni par ce cadre d'obligations pour les ODD permet un haut niveau de transparence et de clarté sur les besoins, ce qui est nécessaire pour attirer les financements privés.
2. Processus sophistiqué d'évaluation et de sélection des dépenses en fonction de leur «sensibilité aux ODD».
  - a. Un processus a été développé pour passer en revue les lignes budgétaires afin de s'assurer qu'elles contribuent à réduire les écarts entre les ODD et les critères d'éligibilité :
    - i. Entrer dans la classification des «dépenses sociales prioritaires» définie conjointement avec le FMI.
    - ii. Un indice de coloration des ODD (selon une analyse de sensibilité des plans de travail annuels individuels de tous les ministères, sur la base de critères liés à l'efficacité, aux interrelations, au respect du principe «personne n'est laissé pour compte», aux impacts géographiques).
3. L'éligibilité de différents types de dépenses avec une série de conditions :
  - a. Le Bénin a pris la décision de limiter l'éligibilité des dépenses de fonctionnement et de personnel à des secteurs (c'est-à-dire la santé et l'éducation) et des coûts spécifiques afin de garantir la priorité de ces domaines.
4. Un total de 12 catégories éligibles primordiales avec une justification clarifiant le contexte de l'intervention et le raisonnement derrière les critères et le périmètre des dépenses :
  - a. Les dépenses éligibles sont classées selon les quatre piliers des plans nationaux de développement du Bénin :
    - i. Population (sociale)
      1. développer une agriculture durable et productive
      2. l'accès à l'eau potable et le traitement des eaux usées
      3. améliorer la santé de tous
      4. un logement décent pour les pauvres
      5. développer les services d'éducation et améliorer la capacité d'inscription des étudiants
    - ii. Prospérité (économie)
      6. l'accès à une énergie à faible teneur en carbone, fiable et abordable
      7. connectivité et inclusion numérique sur l'ensemble du territoire
      8. soutenir l'emploi et l'inclusion financière des jeunes, des femmes et des entrepreneurs ruraux
    - iii. Planète (environnement)
      9. développer des cadres de vie et des infrastructures durables pour tous
      10. conservation des zones lacustres et côtières, exploitation économique raisonnable du littoral
      11. la conservation de la biodiversité, la restauration et l'exploitation raisonnable de la couverture forestière, et la lutte contre la désertification
    - iv. Paix (partenariats)
      12. la promotion des sites du patrimoine, des sites éducatifs et des infrastructures de divertissement
5. Des populations cibles granulaires soigneusement définies et adaptées au contexte du Bénin :
  - a. Les bénéficiaires finaux pour les 12 catégories du point 4 sont bien définis.
6. Une liste complète des exclusions thématiques et sectorielles, avec un accent particulier sur la conservation de la biodiversité :
  - a. Le cadre comprend des critères stricts pour exclure tout projet qui, par exemple, implique la déforestation de forêts primaires, de forêts naturelles modifiées ou de mangroves. Toute activité liée aux combustibles fossiles ou au secteur de la viande rouge est également exclue.
7. Le premier partenariat de ce type avec le Réseau de Solutions de Développement Durable (RSDD) a créé ainsi une boucle de rétroaction unique et un contenu pour alimenter les rapports d'impact :<sup>66</sup>
  - a. Le RSDD réalisera une évaluation de la situation du Bénin vis-à-vis des ODD, des progrès réalisés et des tendances à combler les lacunes des ODD. Cette contribution vise à créer une boucle de rétroaction pour faire le point sur les progrès et ajuster la sélection des dépenses éligibles de manière continue.

## 2.3 Principales caractéristiques d'un instrument de gestion de la dette pour le climat et la nature

En s'inspirant des leçons tirées des initiatives passées, notamment de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)<sup>27</sup> et des échanges antérieurs de dette contre nature à petite échelle, deux caractéristiques essentielles des futurs instruments de la dette pour le climat et la nature devraient être de garantir une échelle suffisante et une appropriation effective par les pays.

### 2.3.1 Une échelle suffisante

Dans le passé, les échanges dette-nature ont été réalisés à petite échelle et au coup par coup,<sup>67</sup> de sorte que les échanges ont eu un impact très limité sur l'espace budgétaire, des coûts de transaction relativement élevés et des résultats limités en matière de climat et de nature. Pour atteindre l'échelle nécessaire, les futurs instruments de la dette doivent être :

- *Systemique* : entrepris au niveau des systèmes avec des liens avec plusieurs indicateurs clés de performance en matière de climat et de nature. Comme expliqué plus haut, il est important de les relier à des Indicateurs Clés de Performance nationaux qui entraîneront une transformation systémique.
  - *Intégré* : dans une architecture internationale de la dette favorable. Le fait de situer l'instrument dans l'architecture internationale peut contribuer à renforcer sa validité et à créer un environnement propice à la négociation, ce qui peut réduire les coûts de transaction. Par exemple, l'Initiative pour la Suspension du Service de la Dette (ISDD) du G20 a impliqué un protocole d'accord initial entre le G20 et les pays débiteurs afin de garantir que tous les pays entament les négociations sur la base de conditions communes. Cette clause de comparabilité obligeait également les pays débiteurs à approcher les créanciers du secteur privé aux mêmes conditions. Un tel cadre peut améliorer l'équité des négociations et réduire les coûts de transaction en simplifiant la partie initiale du processus de négociation. Il peut également faciliter l'assistance technique et la capacité des pays débiteurs à élaborer l'instrument et à soutenir les structures de contrôle et de vérification nécessaires au suivi de la mise en œuvre. En ce qui
- concerne le climat et la nature, la Banque Mondiale et le FMI sont en train de développer une plateforme pour la dette, le climat et la nature. Discutée lors des réunions de printemps de la Banque Mondiale et du FMI en avril 2021, la plateforme vise à soutenir les pays débiteurs dans le financement des activités liées au climat et à la biodiversité, y compris le soutien à la restructuration de la dette ainsi qu'aux nouvelles émissions de dette.<sup>68</sup> La Banque Mondiale et le FMI prévoient de lancer cette plateforme lors de leurs assemblées annuelles en octobre 2021.
- *Complet* : engager autant de créanciers que possible lorsque le paysage des créanciers est de plus en plus complexe (voir section 1.1 et Griffith-Jones et Carreras, 2021<sup>9</sup>). On estime que 40 % de la dette africaine est détenue par des créanciers privés,<sup>69</sup> tandis que 20 % de la dette publique est désormais détenue par la Chine, en plus de la dette bilatérale et multilatérale plus traditionnelle du Club de Paris. Pour atteindre une certaine ampleur, ces créanciers doivent être encouragés à participer. Jusqu'à présent, ces nouveaux investisseurs se sont montrés peu enclins à le faire, mais certaines incitations prometteuses se font jour :
    - Les investisseurs ayant des engagements ESG pourraient être intéressés par des instruments permettant de mieux aligner leurs portefeuilles sur les impacts positifs sur le climat et la biodiversité.
    - En améliorant la viabilité de la dette à long terme, les instruments de la dette réduiront le risque de défaillance des prêts existants et amélioreront les perspectives d'investissement futur dans le pays.
    - Un accord multi-crédanciers solide met la pression sur les créanciers réticents ou «en retrait» pour qu'ils participent à l'instrument.
  - *Financement programmatique* : transfert des fonds des projets vers les programmes par le biais d'un soutien budgétaire où les fonds sont versés dans le propre budget du gouvernement débiteur. L'appui budgétaire consiste à faire transiter les fonds directement par le budget du gouvernement débiteur. Cela peut permettre de mobiliser des volumes de fonds plus importants, d'accroître l'appropriation par le gouvernement débiteur et de transférer la responsabilité aux citoyens nationaux. Les normes fiduciaires sont un facteur clé dans l'utilisation du soutien budgétaire. Les évaluations des dépenses et des finances publiques et les cadres de responsabilité peuvent aider les pays à identifier les domaines dans lesquels leurs systèmes doivent être renforcés.

### 2.3.2 Propriété du pays

Cette approche de la gestion de la dette exige du pays débiteur qu'il engage un processus avec ses créanciers, et nécessite donc une approche proactive de la part du débiteur. Il s'agit notamment de déterminer dans quels cas la dette devient insoutenable, ou dans quels cas les pressions sur l'espace budgétaire réduisent les dépenses consacrées aux priorités en matière de climat et de nature. Le pays débiteur proposera alors des objectifs d'adaptation au climat, d'atténuation ou de protection de la nature qu'il s'engagera à atteindre, en accord avec les priorités nationales de développement. Les fonds peuvent être gérés comme des paiements basés sur la performance, en fonction des résultats politiques convenus, comme les CDN, les stratégies nationales de biodiversité ou d'autres plans et stratégies nationaux pertinents pour le pays. Des initiatives chiffrées visant à atteindre ces objectifs et intégrant également des facteurs d'inclusion, tels que les emplois créés, les femmes employées, seraient alors développées et le processus de mesure des résultats serait défini sur la base des données, systèmes et capacités existants.

Les paiements seraient ensuite effectués en fonction de la réalisation de ces objectifs, ou Indicateurs Clés de Performance. La gestion des fonds par le biais d'un système de paiement basé sur la performance permettrait au créancier d'être transparent quant à la réalisation des résultats en matière de climat et de nature. Elle permettrait également au pays débiteur de soutenir des activités définies au niveau national et aux citoyens de demander à leurs gouvernements de rendre compte de leurs engagements. Cette exigence renforcée en matière de rapports et de transparence peut nécessiter un soutien au renforcement des capacités pour certains des pays les plus pauvres. Cela pourrait impliquer l'utilisation des systèmes nationaux actuels avec les niveaux actuels de transparence et de rapport, et des fonds intégrés dans la transaction pour renforcer les systèmes (tels que l'amélioration des méthodologies ou l'augmentation du niveau de détail dans les rapports) au fil du temps, tout en restant approprié pour les acteurs nationaux et locaux.<sup>70</sup>

## 2.4 Développer un cadre d'Indicateurs Clés de Performance (ICP)

Le cadre des Indicateurs Clés de Performance doit identifier les résultats prioritaires nationaux et les engagements politiques pour le climat et la nature, ainsi que les apports (activités chiffrées) nécessaires pour les atteindre, et la manière dont les progrès seront mesurés (moyens de vérification). L'annexe 2 fournit un exemple de cadre ICP ou KPI.

### 2.4.1 Résultats inclusifs en matière de climat et de nature

Les résultats inclusifs en matière de climat et de nature identifiés permettraient de saisir les changements que l'instrument de dette générera. Les indicateurs clés de performance devraient être basés sur les critères suivants :

- Objectif climat ou nature
  - Adaptation et résilience au climat
  - Atténuation du changement climatique (par exemple, les énergies renouvelables)
  - Biodiversité et nature (terrestre et marine)
- Renforcement de la croissance économique
- Réduction de la pauvreté
- Sensible au genre
- Propriété nationale
- Y compris une stratégie pour mesurer les processus et les résultats sur la base des données, des systèmes et des capacités existants.

Par exemple, dans le cas d'une activité de boisement côtier, les résultats en matière de climat et de nature peuvent inclure «une meilleure gestion des zones forestières côtières contribuant à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, la protection de X espèces menacées et la création de X emplois». Certains instruments produiront une série de résultats. D'autres résultats pourraient inclure «l'amélioration de la gestion des zones forestières côtières contribuant à la gestion des inondations» et «le bien-être socio-économique des communautés à proximité de la zone de boisement amélioré par une gestion des ressources naturelles tenant compte du climat».

Les indicateurs de résultats pourraient inclure :

- **Des milliers de ménages rendus résilients au climat**
- Hectares de **bassins versants boisés** avec une main-d'œuvre peu qualifiée
- Hectares de **terre restaurés par** des femmes et des hommes pauvres à l'aide d'une main-d'œuvre peu qualifiée.
- Des kilomètres carrés de **zones marines protégées créées** pour la pisciculture et l'écotourisme.
- Tonnes d'**émissions** climatiques **atténuées** liées à l'accès à l'énergie.

## 2.4.2 Priorité et validation des résultats et des engagements politiques

Les Indicateurs Clés de Performance doivent inclure les engagements politiques existants des stratégies, plans et budgets nationaux clés. Les sources pour les résultats comprennent :

- Engagements de politique générale découlant de la **vision nationale, du plan quinquennal et du budget annuel**.
- Engagements en matière de politique climatique découlant des **Contributions Déterminées au niveau National (CDN)**, des plans d'adaptation nationaux, des communications nationales à la CCNUCC, des stratégies climatiques nationales, des plans et stratégies directeurs en matière d'énergie et de transport.
- Les engagements en matière de politique de la nature des **Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité** (SPANB) et des stratégies agricoles.
- Engagements en matière de politique marine découlant des **stratégies de pêche**.

La hiérarchisation et la sélection des Indicateurs Clés de Performance doivent être un processus consultatif avec une participation inclusive des parties prenantes nationales, notamment le gouvernement, la société civile, le secteur privé, les parlementaires et les autorités locales, le cas échéant. Un cadre initial doit être élaboré et présenté à des ateliers de consultation nationaux. Ces ateliers devraient impliquer diverses parties prenantes du gouvernement (ministères des finances, de l'environnement, de la pêche, de l'agriculture, et autres selon le cas), la société civile et le secteur privé pour vérifier les domaines prioritaires d'investissement,

et convenir des détails des activités, processus et coûts des domaines prioritaires. Les Indicateurs Clés de Performance sélectionnés doivent présenter une 'additionnalité' et une pertinence pour les parties prenantes nationales.

Dans le cadre du processus de gestion de la dette pour le climat et la nature, il existe une tension entre l'urgence de traiter la situation de la dette du pays d'une part, et la nécessité de garantir un processus de développement des ICP climat et nature consultatif et inclusif, d'autre part.

## 2.4.3 Intrants chiffrés

Une fois que les résultats ont été identifiés, les activités spécifiques nécessaires pour les atteindre doivent être identifiées. Celles-ci doivent être spécifiques et chiffrées et doivent prendre en compte les intrants nécessaires, y compris les coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance.

Le budget potentiel des activités dépendra du financement disponible dans le cadre de la transaction de la dette et de toute initiative nationale existante. Par exemple, si le gouvernement entreprend déjà le boisement côtier, mais manque de fonds pour certaines composantes, le financement de la transaction de la dette pourrait soutenir ces composantes, démontrant ainsi l'additionnalité ou l'aspect additionnel. L'élaboration des Indicateurs Clés de Performance doit donc être intégrée à l'élaboration de l'instrument de la transaction de la dette afin de garantir que les activités, l'échelle et les modalités sont pertinentes et réalisables.

Parmi les exemples d'activités, citons : le renforcement et la mise à jour de la gestion de l'information et des systèmes de surveillance pour détecter les changements de la couverture forestière et les réponses écologiques des forêts et d'autres systèmes aux impacts du changement climatique ; la promotion de technologies énergétiques rurales alternatives telles que le biogaz et les systèmes solaires domestiques pour les communautés vivant dans les zones protégées ; la mise en œuvre d'une restauration intelligente du point de vue climatique des zones dégradées dans les zones protégées ; et la sensibilisation et le renforcement des capacités des communautés locales pour les mobiliser en faveur de pratiques de gestion des ressources durables et résistantes au climat, la mise en œuvre de plans communautaires d'adaptation au climat en tant que citoyens scientifiques.

#### 2.4.4 Moyens de vérification : Monitoring, Rapportage et Vérification

Le cadre doit garantir que les résultats en matière de climat et de nature inclusifs disposent de moyens de vérification définis qui, dans la mesure du possible, sont conçus avec un indicateur, un niveau de référence et un objectif, ainsi que des composants permettant une mesure directe par procuration. Le cadre doit également préciser la fréquence des rapports et les coûts du Monitoring (ou suivi) et de la Vérification (MRV). Les coûts du MRV, y compris le soutien aux gouvernements si nécessaire, seront financés par l'instrument de la dette.

Comme indiqué également à la section 2.3.2, les moyens de vérification devraient utiliser les systèmes existants dans la mesure du possible, afin d'éviter de faire peser des charges supplémentaires sur les parties prenantes nationales. Dans le cadre de l'accord de gestion de la dette, il faudrait alors procéder à une vérification indépendante. Une combinaison des moyens suivants pourrait être envisagée :

- **Vérification indépendante nationale**, telle que la vérification par la société civile et la vérification participative des citoyens.
- **Vérification internationale indépendante, par exemple** par le biais du Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour la résilience climatique et les énergies renouvelables, et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ou des Nations Unies (PNUD et PNUE) pour la biodiversité.
- Les **réseaux scientifiques mondiaux** dotés d'une expertise technique, tels que les membres du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (**CGIAR**), par exemple l'IWMI, l'ICRAF et WorldFish.
- **Vérification non gouvernementale ou privée**, par exemple, les services fournis par des ONG comme l'UICN, le WWF ou d'autres organisations mondiales ou des entreprises comme le Marine Stewardship Council pour les océans ou SGS pour le contrôle forestier national.

#### 2.4.5 Intégrer les ICP (ou KPI) dans un système de paiement basé sur la performance

Pour intégrer les ICP dans l'instrument de dette, le coût de leur réalisation doit être proportionnel au financement disponible. Les délais de réalisation doivent également être similaires à ceux de l'instrument de financement. Le débiteur et le créancier négocieront et conviendront conjointement des ICP et de qui paiera le Monitoring, le Rapportage et la Vérification dans le cadre du processus de transaction.

# Les acteurs et leurs rôles dans la gestion de la dette pour le climat et la nature en Afrique

# 3

De nombreux acteurs ayant des intérêts dans le domaine du climat et de la nature peuvent jouer un rôle dans la gestion de la dette sur le continent, qu'il s'agisse d'organisations locales et nationales ou d'organisations internationales comme les Nations Unies, la Banque Mondiale, le FMI et le G20. Certains des acteurs clés et leurs rôles sont décrits ci-dessous,

### 3.1 Niveau local, y compris les autorités municipales/locales et la société civile

Les acteurs locaux ont un rôle central à jouer dans la création d'une appropriation locale du processus et des résultats. Cela inclut :

- Élaboration d'indicateurs clés de performances relatifs au climat et à la nature en partenariat avec les parties prenantes locales et en vue de la responsabilisation des acteurs locaux.
- Plaider en faveur des instruments de la dette en mettant en évidence les avantages des résultats inclusifs en matière de climat et de nature en montrant les impacts sur le terrain.
- Engager et diriger les activités relatives au climat et à la nature à entreprendre dans le cadre du processus de mise en œuvre des indicateurs clés de performance.
- Monitoring, Rapportage et Vérification participatifs au niveau local pour garantir la redevabilité et la transparence vis-à-vis des citoyens.

### 3.2 Niveau national

#### Ministères au sein du gouvernement

L'établissement d'un lien entre les instruments de la dette et les résultats inclusifs en matière de climat et de nature nécessitera une coordination entre une série de ministères et de départements gouvernementaux, notamment les finances et le développement économique, l'environnement et le climat, la pêche, l'agriculture, l'eau, et potentiellement les collectivités locales. Alors que les dettes seront probablement gérées par le ministère des finances, la composante climat et environnement sera dirigée par le ministère de l'environnement et les ministères sectoriels, comme l'agriculture. Une coordination structurée, telle qu'un groupe de travail interministériel, pourrait contribuer à l'élaboration des options.

Les organes législatifs nationaux approuvent souvent les budgets nationaux et joueraient donc un rôle dans l'obligation de rendre compte de la manière dont les recettes d'une opération de gestion de la dette sont investies.

D'autres actions nationales clés comprennent :

- Consensus sur les Indicateurs Clés de Performance et mettre à jour les engagements nationaux en matière de climat et de nature, y compris les Contributions Déterminées au niveau National et les Stratégies et Plans d'Actions Nationaux pour la Biodiversité (SPANB), ainsi que des visions et des stratégies plus larges, telles que des Stratégies à Long Terme, résilientes au changement climatique et à faible émission de gaz à effet de serre (LTS). Ces engagements aident la communauté internationale à canaliser son soutien vers les priorités locales et assurent la transparence pour les parties prenantes nationales.
- Renforcement des structures MRV
  - Données sur le climat et la nature
  - Structures MRV nationales et locales renforcées par une vérification indépendante
- Conception de l'instrument d'emprunt avec l'aide de conseillers juridiques et financiers.
- Obtenir le retour d'information des créanciers et des investisseurs sur le titre de créance.

### 3.3 Niveau régional

#### 3.3.1 Le Système des Nations Unies

Le système des Nations Unies peut jouer un rôle important en plaidant en faveur des approches de gestion de la dette et en aidant les pays africains à renforcer leurs capacités et à accéder au soutien international.

En janvier 2021, le Secrétaire Général de l'ONU a appelé les donateurs et les Banques Multilatérales de Développement à consacrer au moins la moitié de leurs engagements financiers en faveur du climat à l'adaptation ; à faciliter l'accès au financement pour les plus vulnérables ; à étendre l'allègement de la dette ; et à soutenir les initiatives régionales en faveur de l'adaptation et de la résilience, notamment par le biais d'échanges de dettes.<sup>71</sup>

L'examen par les Nations Unies de l'architecture du financement du développement a également identifié les échanges de dettes comme l'un des véhicules permettant d'aborder la viabilité de la dette et de lever des liquidités supplémentaires.<sup>72</sup>

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a soutenu les appels des pays africains à étendre l'ISSD afin de créer des liquidités pour les pays africains pour faire face aux défis de COVID-19 mais aussi pour investir dans une reprise verte. Le Conseil des ministres de la CEA<sup>73</sup> a également appelé à une nouvelle émission de DTS et a proposé une formule

de rétrocession par le biais d'une Facilité de Liquidité et de Durabilité (FLD), qui attirerait le secteur privé et réduirait le coût des emprunts du secteur privé pour les pays africains. La CEA a également encouragé les pays africains à utiliser le Cadre Commun du G20 pour la viabilité de la dette et fournit des orientations générales sur les questions de dette.

La CEA des Nations Unies soutient le renforcement des capacités pour les instruments de gestion de la dette dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest dans le cadre d'un projet conjoint avec l'IIED financé par la Fondation MAVIA. Si d'autres pays africains expriment un intérêt pour ces instruments, la CEA peut également être en mesure de mobiliser un soutien. Les agences spécialisées des Nations Unies dans les pays, telles que le PNUD, la FAO et le PNUE, peuvent également être en mesure d'apporter leur soutien à l'identification des Indicateurs Clés de Performance relatifs au climat et à la nature et à la gestion de la dette.

La CEA analyse également les investissements optimaux pour contribuer à une relance verte,<sup>74</sup> ce qui peut éventuellement fournir un contexte utile pour déterminer les opportunités d'investissement potentielles pour l'utilisation des recettes pour les instruments de gestion de la dette. Cette analyse soutient la mise en œuvre du programme de relance verte de l'Union Africaine.<sup>75</sup>

### 3.3.2 L'Union africaine (UA)

L'UA est une organisation intergouvernementale qui vise à promouvoir l'unité et la solidarité entre les États africains, ainsi que le développement économique et la coopération internationale. Les plans à l'échelle de l'UA sur le développement des agendas du climat et de la nature peuvent contribuer à étayer les arguments en faveur de ressources supplémentaires par le biais d'instruments de gestion de la dette. Deux cadres clés sont le :

- **Le plan d'action pour la relance verte (2021-2027) de l'Union africaine (UA),**<sup>76</sup> lancé en juillet 2021, qui renforcera la collaboration pour la relance durable du continent après le Covid-19 et soutiendra la réalisation d'une vision partagée d'un avenir prospère, sûr, inclusif et innovant pour l'Afrique
- **L'Agenda 2063 de l'Union Africaine,** le cadre stratégique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable, est une manifestation concrète de la volonté panafricaine d'unité, d'autodétermination, de liberté, de progrès et de prospérité collective. Il donne la priorité au développement social et économique inclusif, à l'intégration continentale et régionale, à la gouvernance démocratique, à la paix et à la sécurité.

### 3.3.3 La Banque Africaine de Développement (BAD)

Les banques régionales de développement telles que la Banque Africaine de Développement peuvent soutenir la mise en œuvre d'instruments de gestion de la dette pour le climat et la nature en appuyant le renforcement des capacités et en fournissant des financements pour compléter ceux levés par les transactions de gestion de la dette. La BAD a annoncé au début de l'année 2021 qu'elle doublerait son financement pour l'adaptation au climat pour atteindre 25 milliards de dollars entre 2021 et 2024 dans le cadre de son Programme d'Adaptation Accélérée de l'Afrique (PAAA).<sup>77</sup> Elle s'est également engagée à ce que la moitié de l'ensemble de ses financements climatiques soit orientée vers l'adaptation.

Ces ressources concessionnelles disponibles pour les pays africains pourraient contribuer à des objectifs de résilience plus larges, par exemple en investissant dans des solutions fondées sur la nature, en complément d'éventuelles opérations de gestion de la dette. Dans le contexte de nouvelles émissions, la BAD pourrait également jouer un rôle pour faciliter les garanties partielles lorsqu'elles peuvent s'avérer être nécessaires. L'alignement des ICP ou KPI sur les indicateurs de durabilité existants utilisés par les ministères des finances africains dans leurs opérations avec la BAD pourrait également être un moyen de rationaliser davantage les processus de gestion de la dette.

## 3.4 Niveau international

### 3.4.1 Le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale

Le FMI et la Banque Mondiale sont des acteurs internationaux clés qui soutiennent la stabilité macroéconomique et le développement économique. Ces institutions soutiennent et gère les moyens de répondre à la crise causée par le COVID-19 par le biais de l'Initiative pour la Suspension du Service de la Dette (ISSD), de leurs divers mécanismes de réponse d'urgence tels que le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) du FMI, et de la politique monétaire telle que l'émission de Droits de Tirage Spéciaux (DTS). Comme nous l'avons vu à la section 2.2.1, le FMI et la Banque Mondiale sont également en train de mettre au point une plateforme qui établira un lien entre les besoins liés au climat et à la nature et les financements et investissements.

Le FMI et la Banque Mondiale ont tous deux renforcé leurs engagements en faveur du climat. En janvier 2021, la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a affirmé :

«[Le changement climatique] constitue un risque fondamental pour la stabilité économique et financière. C'est aussi une occasion de relancer la croissance et de créer de nouveaux emplois verts... [pour le FMI] cela signifie des actions dans **quatre domaines clés** :

1. **Intégrer le climat dans nos évaluations économiques annuelles par pays – nos consultations au titre de l'article IV.** Dans les pays très vulnérables, nous nous concentrons sur l'adaptation et nous développons l'**analyse de l'atténuation**, y compris la tarification du carbone, dans nos évaluations des grands émetteurs.
2. **Inclure les risques de stabilité financière liés au climat dans la surveillance du secteur financier** – par une divulgation normalisée de ces risques, des tests de résistance renforcés et des évaluations des cadres de surveillance.
3. **Intensifier l'importance du climat dans le développement des capacités** pour aider à doter les ministères des finances et les banques centrales des compétences nécessaires pour prendre en compte les considérations climatiques.
4. **Intégrer les indicateurs climatiques dans les données macroéconomiques.** Nous allons lancer cette année un *Tableau de Bord du Changement Climatique* – avec des indicateurs permettant de suivre l'impact économique des risques climatiques et les mesures prises pour les atténuer.<sup>178</sup>

Le **Groupe de la Banque Mondiale** est le plus grand bailleur multilatéral d'investissements climatiques dans les pays africains. Au cours de l'exercice 2020, les institutions du Groupe de la Banque Mondiale ont fourni un soutien total de 77,1 milliards de dollars aux pays en développement, dont plus de 25,4 milliards de dollars sont allés aux pays africains, y compris 1,7 milliard de dollars d'engagements de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et 19,1 milliards de dollars d'engagements de l'IDA.<sup>79</sup> Entre 2016 et 2020, les institutions du Groupe de la Banque Mondiale ont fourni plus de 83 milliards de dollars de financement climatique aux pays en développement.<sup>80</sup> Entre 2015 et décembre 2019, plus de 30 milliards de dollars de financement de la Banque Mondiale ont été livrés pour soutenir 312 projets dans le cadre du Plan d'Affaires Climat pour l'Afrique (PACA), qui vise à respecter l'engagement du groupe à intégrer le climat dans le développement.<sup>81</sup> En décembre 2020, le Groupe de la Banque Mondiale a actualisé son objectif de 28 % à 35 % de ses financements pour qu'ils aient des co-bénéfices climatiques, en moyenne, au cours des cinq prochaines années. Par l'intermédiaire de la

BIRD et de l'IDA, le groupe vise à faire en sorte que 50 % de ces financements soutiennent l'adaptation et la résilience.

### 3.4.2 Accord de Paris de la CCNUCC

Selon AdaptCost/EastAfrica, sur la base du modèle national FUND,<sup>82</sup> la plupart des pays africains devraient perdre au moins 2 à 5 % de leur PIB en raison du changement climatique d'ici 2030. Dans le cadre de l'Accord de Paris de la CCNUCC, acteurs concernés dans les pays développés se sont engagés à fournir des financements pour aider les pays en développement à faire face à la fois à l'atténuation et à l'adaptation dans le cadre de leurs obligations au titre de la Convention.

L'objectif actuel est que les pays développés fournissent 100 milliards de dollars par an aux pays en développement entre 2020 et 2025. Actuellement, la définition du financement climatique et des instruments utilisés est assez ambiguë. Les pays en développement ont demandé que cette somme soit principalement basée sur des financements sous forme de subventions afin de soutenir l'objectif de manière appropriée et adéquate.

Lorsque la gestion de la dette pour le climat et la nature soutient les objectifs d'adaptation et d'atténuation du climat, en ne comptabilisant que la partie soutenant ces activités afin d'éviter un double comptage, cela pourrait être comptabilisé dans l'objectif de financement climatique des pays créanciers – en particulier dans le cas de transactions qui incluent des composants basés sur des subventions. Il existe un précédent de gestion de la dette incluse dans le financement climatique. Par exemple, les États-Unis ont soutenu les échanges dette-nature dans le cadre de leur loi sur la conservation des forêts tropicales, qui a contribué à hauteur de 32 millions de dollars à leurs engagements de financement accéléré entre 2010 et 2012.<sup>83,84</sup>

Étant donné que l'objectif de 100 milliards de dollars par an pour le financement du climat n'a pas été atteint, même selon les normes comptables des pays développés,<sup>85</sup> et compte tenu des pressions économiques de la COVID-19, les garanties de performance en matière de climat et de nature pourraient contribuer à mobiliser des financements supplémentaires, qui devraient aller au-delà des engagements des pays donateurs en matière de climat.

### 3.4.3 Cadre de financement de la Convention sur la Diversité Biologique

La Chine est le principal détenteur bilatéral de la dette des pays africains et est également un important créancier du secteur privé par le biais de ses banques de développement. Au niveau mondial, les banques parrainées par le gouvernement chinois sont devenues les principaux créanciers du «secteur privé».<sup>86</sup> Pour

les 46 pays participant actuellement à l'ISSD, les paiements dus à la Chine représentaient 68 % (8,4 milliards de dollars) de tous les paiements bilatéraux officiels initialement dus à la fin de 2020.<sup>87</sup> Simmons et al. (2021)<sup>88</sup> suggèrent que la Chine s'est forgée une solide réputation en matière d'allègement de la dette bilatérale et qu'elle a commencé à plaider pour l'établissement de liens entre le climat, la biodiversité et la finance.

Le rôle de la Chine en tant qu'hôte de la 15<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) lui offre l'occasion de s'engager davantage dans des initiatives de gestion de la dette qui soutiendraient son ambition en tant qu'hôte de la CDB.

### 3.4.4 G20

Les ministres des finances du G20 se sont rapidement mis d'accord sur l'ISSD en 2020. Toutefois, cela ne permet qu'un allègement immédiat des services de la dette et des initiatives plus systématiques seront nécessaires pour soutenir la reprise après l'épisode COVID-19. Le G20 peut également jouer un rôle vis-à-vis de ses créanciers du secteur privé. En mars 2021, le président du Groupe de la Banque Mondiale, David Malpass, a évoqué le rôle des pays du G20 vis-à-vis des créanciers privés :

*«Jusqu'à présent, l'aide [dans le cadre de l'ISSD] a été moins importante que prévu car tous les créanciers n'ont pas participé. Les grands créanciers bilatéraux n'appartenant pas au Club de Paris n'ont que partiellement participé à l'ISSD et, ce qui est le plus troublant, les détenteurs d'obligations et autres créanciers privés ont continué à percevoir des remboursements complets tout au long de la crise.*

*L'expérience récente de l'ISSD montre que les créanciers commerciaux ne se plieront pas aux appels à la «participation volontaire» aux initiatives d'allègement de la dette. Alors que la mise en œuvre du Cadre Commun commence, les pays du G20 doivent donner des instructions et créer des incitations pour que tous leurs créanciers bilatéraux publics participent aux efforts d'allègement de la dette, y compris les banques politiques nationales (national policy banks). Ils doivent également encourager vivement les créanciers privés sous leur juridiction à participer pleinement aux efforts d'allègement de la dette souveraine des pays à faible revenu.*

*Il existe des mesures spécifiques que les pays du G7 devraient envisager pour encourager une plus grande participation. Pour ne citer qu'un exemple,*

*les lois sur l'immunité souveraine pourraient être modifiées pour inclure l'immunité de saisie par les créanciers commerciaux qui refusent de participer à un traitement du Cadre commun auquel leur gouvernement participe.»<sup>89</sup>*

### 3.4.5 Fonds Mondiaux pour le Climat et l'Environnement

Les Fonds Mondiaux pour le Climat et l'Environnement constituent un canal de financement essentiel pour le climat et la biodiversité et pourraient soutenir les initiatives de gestion de la dette par le biais de l'assistance technique et du financement de programmes.

Le Fonds Vert pour le Climat (FVC), le plus grand fonds multilatéral pour le climat lié à la CCNUCC, répond aux implications financières de la pandémie de trois manières principales :

- Fournir une gestion adaptative et une flexibilité plus grande à la programmation par pays pour soutenir les changements dans les activités requis et pour une plus grande liquidité et une modification des calendriers de décaissement du financement des projets.
- La «préparation rapide», grâce à laquelle les pays peuvent recevoir jusqu'à 300 000 dollars pour soutenir la relance verte et les mesures de stimulation. Les pays partenaires peuvent utiliser ce financement pour élaborer des mesures faisant appel à des financements autres que la dette, tels que des subventions, des fonds propres et des garanties, en réponse aux problèmes de la dette.
- Approuver davantage de projets, en particulier les initiatives qui contribueront à créer des emplois et qui présenteront des avantages sociaux et environnementaux élevés.

Dans le cadre de l'exécution du projet, les pays sont en mesure d'intégrer des composantes d'assistance technique et de renforcement des capacités qui peuvent contribuer à financer le développement d'un instrument de gestion de la dette pour le climat et la nature dans le pays.

Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), qui est le mécanisme financier de la CDB, est également en mesure de fournir un soutien continu aux projets environnementaux des pays faisant face aux défis économiques COVID-19 et de développer des instruments et des outils appropriés, tels qu'un instrument de gestion de la dette lié au climat et à la nature.

# L'avenir

4

## L'avenir

Les pays africains s'intéressent de plus en plus aux instruments de dette pour le climat et la nature. En septembre 2020, le président namibien Hage Geingob a lancé un appel sérieux pour que les échanges dette-climat deviennent un mécanisme clé lors de la manifestation de haut niveau sur le financement du développement à l'ère du COVID-19 et au-delà.<sup>2</sup> Le premier ministre du Cap Vert a spécifiquement sollicité un allègement de la dette pour le développement durable dans son discours à l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2020, tandis que le président du Gabon a également appelé à l'intégration des innovations financières pour aborder le financement du climat, y compris par le biais d'échanges de dettes, lors du dialogue des dirigeants sur l'adaptation en avril 2021. Le Bénin a émis cette année la première obligation de performance liée aux ODD en Afrique pour un montant de 500 millions d'euros et le Ghana prépare une obligation de performance sociale et environnementale de 2 milliards de dollars US.

La Commission Economique (des Nations Unies) pour l'Afrique (CEA), l'Union Africaine et un groupe de ministres des finances africains sont en train de concevoir un véhicule spécial pour un échange de dettes afin de soutenir les économies du continent. La proposition est portée par la secrétaire exécutive de la CEA, Vera Songwe, et les envoyés spéciaux de l'UA pour la réponse à la pandémie, Ngozi Okonjo-Iweala (ancienne ministre des finances du Nigeria) et Tidjane Thiam (ancien PDG du groupe Crédit Suisse). Elles travaillent en étroite collaboration avec le ministre ghanéen des finances, Ken Ofori-Atta, et le ministre sud-africain Tito Mboweni, dont les pays sont tous deux confrontés à des obligations croissantes en matière de service de la dette au cours des cinq prochaines années.<sup>90</sup> Cette initiative pourrait être liée aux résultats en matière de climat et de nature.

Trois États africains – le Tchad, l'Éthiopie et la Zambie – ont demandé la restructuration de leur dette au titre du Cadre Commun adopté l'année dernière par le G20, ce qui pourrait inclure un lien avec le climat et la nature.

L'UNECA, l'IIED et d'autres partenaires financés par la Fondation MAVA travaillent actuellement en Afrique de l'Ouest pour développer des instruments de dette et nature dans le cadre d'une reprise économique verte et inclusive. Ce projet pilote aidera d'autres gouvernements africains à comprendre comment des mécanismes et les instruments de financement innovants pourraient répondre aux crises du climat, de la nature, de la dette et du COVID-19.

Des approches inclusives de la gestion de la dette liée au climat et à la nature pourraient permettre aux gouvernements africains d' :

- Accroître la marge de manœuvre budgétaire et réduire le surendettement.
- Augmenter la croissance en faveur des pauvres grâce à des investissements inclusifs dans le domaine du climat et de la nature, ce qui améliorera la viabilité de la dette.
- Accroître l'intérêt des investisseurs existants et donner accès à de nouveaux marchés de financement durable.

Cela peut être soutenu au niveau international par :

- La plateforme FMI/Banque Mondiale/OCDE et ONU fournissant l'architecture internationale nécessaire pour soutenir les instruments de la dette liés au climat et à la nature dans les pays africains.
- Le G20 apportant son soutien aux pays africains au-delà de l'ISSD afin d'inclure un lien avec les résultats en matière de climat et de la nature et d'identifier les moyens d'intégrer la Chine et les créanciers privés dans le processus.

Les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et les conseillers du secteur privé offrent une assistance financière et technique aux parties prenantes africaines pour développer des instruments de dette pour le climat et la nature.

# Annexe 1

## Les pays africains classés en fonction de leur surendettement, vulnérabilité climatique, richesse de la biodiversité et solvabilité

Comme pour tout outil ou mécanisme, il est important qu'il soit appliqué là où il est approprié et pertinent. L'analyse de Steele et Patel (2020)<sup>6</sup> présente quatre indicateurs pertinents qui fournissent une perspective préliminaire sur les pays qui pourraient bénéficier du mécanisme, classés en fonction du surendettement, de la vulnérabilité climatique, de la richesse de la biodiversité et de la solvabilité.

Le tableau suivant a été adapté à partir de cette analyse et ne présente que les pays africains :

Pays	PMA/SIDS/FCAS ? *	Indice de risque mondial (climat ; plus la valeur est élevée, plus le risque est grand) (2019)	Indice des avantages du FEM pour la biodiversité (0 = aucun potentiel de biodiversité) (2008)	Encours de la dette extérieure (% du RNB) 2018	Indice d'allocation des ressources BM IDA (1=faible à 6=élevé)	Classement basé sur les 4 indices (1 est le plus élevé)
Cap Vert	SMSN – AIMS	18.0	94.1	89.3	3.8	1
Kenya		10.3	343.8	36.1	3.7	2
Madagascar	LDC	10.5	1139.4	31.8	3.3	3
Mozambique	LDC	9.5	280.1	107.6	3.2	3
Sénégal	LDC	9.8	39.9	52.4	3.7	3
Ouganda	LDC	8.7	108.0	46.3	3.7	3
Angola	LDC	10.6	322.2	54.0	2.7	4
Cameroun	FCAS – Conflit de moyenne intensité	12.9	487.8	28.7	3.3	4
Côte d'Ivoire		10.0	134.0	37.9	3.5	4
Djibouti	LDC	16.5	18.8	157.6	3.1	4
Éthiopie	LDC	7.8	326.7	33.4	3.5	4
Ghana		9.4	72.5	36.3	3.5	4
Mali	PMA ; FCAS – Conflit de moyenne intensité	10.7	58.7	29.5	3.4	4
Mauritanie	LDC	7.7	52.0	97.8	3.4	4
Rwanda	LDC	7.5	33.2	58.0	4.0	4
Tanzanie	LDC	9.2	575.8	33.1	3.5	4
Zambie	LDC	7.8	146.7	73.7	3.3	4

Pays	PMA/SIDS/FCAS ? *	Indice de risque mondial (climat ; plus la valeur est élevée, plus le risque est grand) (2019)	Indice des avantages du FEM pour la biodiversité (0 = aucun potentiel de biodiversité) (2008)	Encours de la dette extérieure (% du RNB) 2018	Indice d'allocation des ressources BM IDA (1=faible à 6=élevé)	Classement basé sur les 4 indices (1 est le plus élevé)
Burkina Faso	PMA ; FCAS – Conflit de moyenne intensité	11.1	10.5	23.4	3.6	5
Niger	PMA ; FCAS – Conflit de moyenne intensité	13.8	36.0	36.1	3.4	5
Nigeria	FCAS – Conflit de moyenne intensité	13.1	234.2	12.4	3.1	5
Sierra Leone	LDC	9.6	50.4	45.1	3.2	5
Soudan	PMA ; FCAS – Conflit de moyenne intensité	8.5	200.4	56.9	2.3	5
Bénin	LDC	12.3	8.9	35.9	3.5	6
Chad	PMA ; FCAS – Fragilité institutionnelle et sociale élevée	11.9	84.7	29.3	2.7	6
Congo, Rép. dém. Démocratique	PMA ; FCAS – Conflit de moyenne intensité	8.8	777.9	10.9	2.9	6
Congo, Rep.	FCAS – Fragilité institutionnelle et sociale élevée	7.1	141.2	51.1	2.7	6
Gambie, La	PMA ; FCAS – Fragilité institutionnelle et sociale élevée	12.1	3.9	42.7	3.0	6
Liberia	PMA ; FCAS – Fragilité institutionnelle et sociale élevée	9.5	99.7	44.7	2.9	6
Malawi	LDC	8.9	137.9	32.2	3.2	6
Maurice	SMSN – AIMS	9.5	127.9	71.8	N/A	6
Togo	LDC	11.0	12.2	33.3	3.2	6
République centrafricaine	PMA ; FCAS – Fragilité institutionnelle et sociale élevée	7.8	59.2	32.7	2.6	7
Comores	PMA ; PEID – AIMS ; FCAS – Fragilité institutionnelle et sociale élevée	14.6	89.7	16.5	2.8	7
Gabon		6.7	118.5	43.0	N/A	7
Guinée	LDC	8.7	88.0	24.6	3.2	7
Lesotho	LDC	6.9	12.2	29.2	3.3	7
São Tomé et Príncipe	LDC ; SIDS – OBJECTIFS	2.5	103.5	58.8	3.1	7
Afrique du Sud		6.4	808.9	50.6	N/A	7

Pays	PMA/SIDS/FCAS ? *	Indice de risque mondial (climat ; plus la valeur est élevée, plus le risque est grand) (2019)	Indice des avantages du FEM pour la biodiversité (0 = aucun potentiel de biodiversité) (2008)	Encours de la dette extérieure (% du RNB) 2018	Indice d'allocation des ressources BM IDA (1=faible à 6=élevé)	Classement basé sur les 4 indices (1 est le plus élevé)
Zimbabwe	FCAS – Fragilité institutionnelle et sociale élevée	9.2	75.3	39.8	2.8	7
Burundi	PMA ; FCAS – Conflit de moyenne intensité	10.3	12.7	19.2	2.9	8
Guinée-Bissau	PMA ; PEID – AIMS ; FCAS – Fragilité institutionnelle et sociale élevée	13.3	22.1	28.9	2.5	8
Tunisie		5.7	19.4	90.0	N/A	8
Algérie		7.7	111.3	3.2	N/A	9
Maroc		5.8	135.6	42.2	N/A	9
Somalie	PMA ; FCAS – Fragilité institutionnelle et sociale élevée	No data	237.0	39.4	1.8	9
Botswana		4.3	54.8	9.7	N/A	10
Égypte, République arabe d'Égypte		1.8	113.5	40.4	N/A	10
Guinée équatoriale		7.5	58.7	Pas de données	N/A	10
Érythrée	PMA ; FCAS – Fragilité institutionnelle et sociale élevée	7.0	32.7	Pas de données	2.0	10
Namibie		5.8	201.0	Pas de données	N/A	10
Eswatini		6.5	5.0	10.9	N/A	11
Seychelles	SMSN – AIMS	5.2	137.3	Pas de données	N/A	11
Libye	FCAS – Fragilité institutionnelle et sociale élevée	3.3	62.0	Pas de données	N/A	12
Sud-Soudan	PMA ; FCAS – Fragilité institutionnelle et sociale élevée	Pas de données	0	Pas de données	1.5	14

\*PMA : pays les moins avancés ; PEID : petits États insulaires en développement ; AIMS : Atlantique, océan Indien, Méditerranée et mer de Chine méridionale ; FCAS : situations fragiles et affectées par des conflits.

# Annexe 2

## Exemple de cadre KPI

RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR	LIGNE DE BASE	CIBLE	MOYENS DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSES
Par exemple, le boisement côtier.					
Résultats et processus inclusifs en matière de climat et de nature (les changements souhaités dans la biodiversité et les paramètres climatiques)	Tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (TCO <sub>2</sub> eq) séquestrées	206,2 M de tonnes de CO <sub>2</sub> eq (estimation 2010)	Objectif à moyen terme : 12,5 millions de tonnes de CO <sub>2</sub> eq supplémentaires Objectif final : 35,1 millions de tonnes de CO <sub>2</sub> eq supplémentaires.	Suivi et vérification standard des niveaux 1 et 2 de REDD+.	Lorsque le MRV REDD+ par pays sera en place, ce projet l'adoptera.
Par exemple, l'amélioration de la gestion des zones forestières côtières contribue à la réduction des émissions.	X hectares carrés de zones protégées	20% de couverture forestière	30% de couverture forestière		
Engagements politiques (engagements politiques)	Hectares de terres ou de forêts faisant l'objet d'une gestion durable ou d'une protection et d'une gestion améliorées	X hectares de terres sous protection	Objectif à moyen terme : X hectares supplémentaires de terres sous protection Objectif final : X hectares supplémentaires de terres sous protection.	Rapports d'évaluation de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion des zones protégées	
Par exemple, les zones de forêts côtières à gestion améliorée contribuant à la réduction des émissions.					
	<b>ACTIVITÉ</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>ENTRÉES</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>COÛT DE L'ACTIVITÉ</b>
Intrants (activités chiffrées)	Renforcer et mettre à jour les systèmes de gestion et de suivi de l'information afin de détecter les modifications du couvert forestier et les réactions écologiques des forêts et d'autres systèmes aux effets du changement climatique.	Mettre à jour et améliorer les systèmes de surveillance et la gestion de l'information sur la couverture forestière et les changements écologiques en tant que réponses au changement climatique afin de renforcer les mesures de gestion précoce pour prévenir la perte et la dégradation des forêts.	Tous les cinq ans (à partir de l'année 1), réaliser des enquêtes d'inventaire de la biodiversité, et tous les dix ans (la prochaine fois en année 7), réaliser l'Inventaire forestier national dans les zones protégées et les corridors biologiques	Budget de fonctionnement pour mettre en œuvre la surveillance forestière nationale de 1200 parcelles de surveillance et améliorer les systèmes de surveillance et les rapports.	Coût estimé du budget de fonctionnement \$X
par exemple, le coût des zones protégées					

Ce tableau est adapté de la proposition de financement du GCF Bhutan for Life<sup>91</sup>

# Annexe 3

## Notes de crédit des 54 États africains, en septembre 2021

CLASSIFICATION DES REVENUS	PAYS	MOODY'S	S&P	FITCH
Faible revenu	Burkina Faso		B	
	Burundi			
	République centrafricaine			
	Chad			
	Congo, Rép. dém. Démocratique		CCC+ (stable)	
	Érythrée			
	Éthiopie	Caa1 (UR)	B- (Neg Watch)	CCC (n/a)
	Gambie, La			
	Guinée			
	Guinée-Bissau			
	Liberia			
	Madagascar			
	Malawi			
	Mali	Caa1 (stable)		
	Mozambique			
	Niger	B3 (Négatif)		
	Rwanda	B+ (Négatif)	B2 (Négatif)	B+ (Négatif)
	Sierra Leone			
	Somalie			
	Sud-Soudan			
	Soudan			
	Togo	B3	B	
	Ouganda	B2	B	B+ (Négatif)

<b>CLASSIFICATION DES REVENUS</b>	<b>PAYS</b>	<b>MOODY'S</b>	<b>S&amp;P</b>	<b>FITCH</b>
<b>Revenu moyen inférieur</b>	Algérie			
	Angola	B3	CCC+	CCC
	Bénin	B1 (Stable)	B+	B (Pos)
	Cabo Verde		B- (Stable)	B-
	Cameroun	B2	B-	B
	Comores			
	Congo, Rep.		CCC+ (Stable)	
	Côte d'Ivoire	Ba3	BB-	BB-
	Djibouti			
	Égypte, République arabe d'Égypte	B2	B	B+
	Eswatini	B3 (Stable)		
	Ghana	B3 (Négatif)	B- (Stable)	B (Négatif)
	Kenya	B2 (Négatif)	B (Stable)	B+ (Négatif)
	Lesotho			B (Négatif)
	Mauritanie			
	Maroc	Ba1 (Neg)	BB+ (Stable)	BB+
	Nigeria	B2 (Négatif)	B-	B
	São Tomé et Príncipe			
	Sénégal	Ba3 (Neg)	B+	
	Tanzanie	B2		
	Tunisie	B3 (Négatif)		B- (Négatif)
	Zambie	SD	B (Négatif)	RD
Zimbabwe				
<b>Revenu moyen supérieur</b>	Botswana	A3 (Négatif)	BBB+ (Neg)	
	Guinée équatoriale			
	Gabon	Caa1		B-
	Libye			
	Namibie		Ba3 (Neg)	BB (Négatif)
	Afrique du Sud	Ba2 (Neg)	BB-	BB- (Négatif)
<b>Revenu élevé</b>	Maurice	Baa2 (Neg)		
	Seychelles			B

Source : adapté de APRM (2020),<sup>62</sup> APRM (2021)<sup>65</sup> et Trading Economics<sup>91</sup>

# Références

- 1 Brookings (20 April 2020) China and Africa's debt: Yes to relief, no to blanket forgiveness. Brookings blog. <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2020/04/20/china-and-africas-debt-yes-to-relief-no-to-blanket-forgiveness/>
- 2 Republic of Namibia (2020) Statement by H.E. Dr. Hage G. Geingob, president of the Republic of Namibia, during the high-level event on financing for development in the era of covid-19 and beyond. <https://op.gov.na/documents/84084/1162316/President+Hage+G.+Geingob+-+Statement+for+the+UN+High+Level+Event+on+Financing+for+Development%2C+29+September+2020.pdf/2777fdcf-861a-497b-9b9b-c77a3eacf4a6>
- 3 Global Center on Adaption (2021). <https://gca.org/events/africa/>
- 4 UN (2020) Financing for Development in the Era of COVID19 and Beyond: Menu of Options for the Consideration of Heads of State and Government, p82. [https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/financing\\_for\\_development\\_covid19\\_part\\_ii\\_hosg.pdf](https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/financing_for_development_covid19_part_ii_hosg.pdf)
- 5 World Bank (2020) Debt Report 2020 Edition II. <http://pubdocs.worldbank.org/en/986781586183098371/pdf/Debt-ReportEdition-II.pdf>
- 6 Steele, P and Patel, S (2020) Tackling the triple crisis. Using debt swaps to address debt, climate and nature loss post-COVID-19. IIED, London. <https://pubs.iied.org/16674iied>
- 7 La figure 1 cartographie l'encours de la dette extérieure des pays en pourcentage de leur revenu national brut (RNB) en 2018. Il s'agit d'une mesure de la dette totale du pays à l'égard des non-résidents, remboursable en devises, en biens ou en services. Il s'agit de la somme de la dette à long terme publique, garantie par l'État et privée non garantie, de l'utilisation du crédit du FMI et de la dette à court terme. L'endettement extérieur affecte la solvabilité d'un pays et la perception des investisseurs. Banque mondiale (2020), base de données International Debt Statistics : Encours de la dette extérieure (% du RNB). <https://data.worldbank.org/indicator/DT.DOD.DECT.GN.ZS>
- 8 African Development Bank (2021) African Economic Outlook 2021. From Debt Resolution to Growth: The Road Ahead for Africa. [https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/afdb21-01\\_aeo\\_main\\_english\\_complete\\_0223.pdf?e=1&page=1&embedInfo=theme,293042,151b26,ffffff,ffe358,ffffff;](https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/afdb21-01_aeo_main_english_complete_0223.pdf?e=1&page=1&embedInfo=theme,293042,151b26,ffffff,ffe358,ffffff;)
- 9 Griffith-Jones, S and Carreras, M (2021) Whose debt is it anyway? A sustainable route out of the crisis for low-income countries. IIED, London. <https://pubs.iied.org/20246iied>
- 10 World Bank (n.d.) World Bank Country and Lending Groups <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>
- 11 UN (2021) List of Least Developed Countries (as of 11 February 2021) [https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/ldc\\_list.pdf](https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/ldc_list.pdf)
- 12 UN (n.d.) Small Island Developing States <https://sustainabledevelopment.un.org/topics/sids/list>
- 13 World Bank (2020) List of Fragile and Conflict-affected Situations <http://pubdocs.worldbank.org/en/179011582771134576/FCS-FY20.pdf>
- 14 These six states are eligible for a blend of IDA and IBRD borrowing.
- 15 UNEP (2014) The Emissions Gap Report 2014 [https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/9345/-The%20Emissions%20Gap%20Report%202014%3a%20a%20UNEP%20synthesis%20report-November%202014EGR\\_2014\\_Lowres.pdf?sequence=3&isAllowed=y](https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/9345/-The%20Emissions%20Gap%20Report%202014%3a%20a%20UNEP%20synthesis%20report-November%202014EGR_2014_Lowres.pdf?sequence=3&isAllowed=y)
- 16 Atta-Mensah, J and Ibrahim, M (2020) Explaining Africa's Debt: The Journey So Far and the Arithmetic of the Policy-maker. *Theoretical Economics Letters*, 2020, 10: 409-441 [https://www.scirp.org/\(S\(351jmbntvnsjt1aadkposzje\)\)/journal/paperinformation.aspx?paperid=99860](https://www.scirp.org/(S(351jmbntvnsjt1aadkposzje))/journal/paperinformation.aspx?paperid=99860)
- 17 African Development Bank (2021) African Economic Outlook 2021. From Debt Resolution to Growth: The Road Ahead for Africa. [https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/afdb21-01\\_aeo\\_main\\_english\\_complete\\_0223.pdf?e=1&page=1&embedInfo=theme,293042,151b26,ffffff,ffe358,ffffff;](https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/afdb21-01_aeo_main_english_complete_0223.pdf?e=1&page=1&embedInfo=theme,293042,151b26,ffffff,ffe358,ffffff;)

- 18 UNCTAD (2020) From the Great Lockdown to the Great Meltdown: Developing Country Debt in the Time of Covid-19 [https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/gdsinf2020d3\\_en.pdf?user=1653](https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/gdsinf2020d3_en.pdf?user=1653)
- 19 World Bank (17 September 2021) COVID 19: Debt Service Suspension Initiative <https://www.worldbank.org/en/topic/debt/brief/covid-19-debt-service-suspension-initiative>
- 20 Reuters (7 April 2021) World Bank, IMF Eye Ways to Link Debt Relief to Climate Change Spending (voanews.com)
- 21 Buhr, Bob, Volz, Ulrich (2018) Climate Change and the Cost of Capital in Developing Countries. Assessing the impact of climate risks on sovereign borrowing costs. UN Environment, Imperial College Business School and SOAS University of London. July 2018 <https://www.soas.ac.uk/economics/research/grants/climate-change/>
- 22 Cevik, S and Jalles JT (2021) This Changes Everything: Climate Shocks and Sovereign Bonds. IMF Working Paper <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2020/06/05/This-Changes-Everything-Climate-Shocks-and-Sovereign-Bonds-49476>
- 23 Global Development Policy Center (15 March 2021) Climate Change and IMF Surveillance: The Need for Ambition. <https://www.bu.edu/gdp/2021/03/15/climate-change-and-imf-surveillance-the-need-for-ambition/>
- 24 World Bank (2020) COVID-19 to Add as Many as 150 Million Extreme Poor by 2021 (worldbank.org)
- 25 IMF (2021) Macroeconomic Developments and Prospects In Low-Income Countries–2021 <https://www.imf.org/en/Publications/Policy-Papers/Issues/2021/03/30/Macroeconomic-Developments-and-Prospects-In-Low-Income-Countries-2021-50312>
- 26 UNECA (2020) Building forward together: financing a sustainable recovery for the future of all. United Nations Commission for Africa, Addis Ababa. <https://repository.uneca.org/handle/10855/43829>
- 27 Usersee, D (2021) Redesigning debt: lessons from HIPC for COVID, climate and nature. IIED, London. <https://pubs.iied.org/20276iied>
- 28 Horn, S Reinhard, C and Trebesch, C (2019) China's Overseas Lending. Kiel Institute for the World Economy. [www.ifw-kiel.de/fileadmin/Dateiverwaltung/IfW-Publications/Christoph\\_Trebesch/KWP\\_2132.pdf](http://www.ifw-kiel.de/fileadmin/Dateiverwaltung/IfW-Publications/Christoph_Trebesch/KWP_2132.pdf)
- 29 UNFCCC (27 October 2020) Climate Change Is an Increasing Threat to Africa. <https://unfccc.int/news/climate-change-is-an-increasing-threat-to-africa>
- 30 WMO (2020) State of the Climate in Africa Report 2019. World Meteorological Organization, Geneva. <https://www.uneca.org/events/african-climate-policy-centre/state-climate-africa-2019-report>
- 31 Le modèle national FUND est développé dans l'étude AdaptCost de l'Institut de l'environnement de Stockholm (2009). Voir Watkiss, P., Downing, T., Dyszynski, J. : 2010 AdaptCost Project : Analyse de les coûts économiques de l'adaptation au changement climatique en Afrique. PNUE, Nairobi. [https://www.weadapt.org/sites/weadapt.org/files/legacy-new/knowledge-base/files/4e26ea0f8def9AdaptCost\\_Monography.pdf](https://www.weadapt.org/sites/weadapt.org/files/legacy-new/knowledge-base/files/4e26ea0f8def9AdaptCost_Monography.pdf)
- 32 Economic growth, development and climate change: summary for policy makers <https://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/24205/b11882839.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- 33 Exposure refers to the presence of people, livelihoods, species or ecosystems, environmental functions and resources, infrastructure, or economic, social or cultural assets in places and settings that could be adversely affected. If none of these elements are exposed to climate hazards, there is no disaster risk. Climate vulnerability is the degree to which a system is susceptible to and unable to cope with, adverse effects of climate change, including climate variability and extremes. It is determined by the sensitivity of the system – the likelihood of suffering harm – and the coping capacity or resilience of the system – the capacity to reduce negative consequences. Cardona, O.D., M.K. van Aalst, J. Birkmann, M. Fordham, G. McGregor, R. Perez, R.S. Pulwarty, E.L.F. Schipper, and B.T. Sinh, 2012: Determinants of risk: exposure and vulnerability. In: Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation [Field, C.B., V. Barros, T.F. Stocker, D. Qin, D.J. Dokken, K.L. Ebi, M.D. Mastrandrea, K.J. Mach, G.-K. Plattner, S.K. Allen, M. Tignor, and P.M. Midgley (eds.)]. A Special Report of Working Groups I and II of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). Cambridge University Press, Cambridge, UK, and New York, NY, USA, pp. 65–108. [www.ipcc.ch/report/managing-the-risks-of-extreme-events-and-disasters-to-advance-climate-changeadaptation/determinants-of-risk-exposure-andvulnerability/](http://www.ipcc.ch/report/managing-the-risks-of-extreme-events-and-disasters-to-advance-climate-changeadaptation/determinants-of-risk-exposure-andvulnerability/)
- 34 Bündnis Entwicklung Hilft (2019) World Risk Report. [weltrisikobericht.de/english/](http://weltrisikobericht.de/english/) This index captures the measures of exposure (to floods, cyclones, droughts and sea-level rise) and vulnerability (as a sum of coping capacity, susceptibility and adaptation measures and strategies) to assess climate risk across countries.

- 35 Calcul effectué par le Centre africain pour la politique climatique sur la base des données de l'Institut des ressources mondiales, dans UNECA, 2021, Building Forward for an African Green Recovery, <https://www.uneca.org/53rd-session-of-the-economic-commission-for-africa/reports-and-case-studies>
- 36 UNEP (2018) Emissions Gap Report 2018. UN Environment Programme. [https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/26895/EGR2018\\_FullReport\\_EN.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/26895/EGR2018_FullReport_EN.pdf?sequence=1&isAllowed=y)
- 37 OECD (2015) Climate Finance in 2013-14 and the USD 100 billion goal, OECD and CPI <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/9789264249424-en.pdf?expires=1631718149&id=id&accname=guest&checksum=64E5A5D3117A2CE2118DC38C40282A87>
- 38 UNFCCC (n.d.) Introduction to Climate Finance. [unfccc.int/topics/climate-finance/the-big-picture/introduction-to-climate-finance](http://unfccc.int/topics/climate-finance/the-big-picture/introduction-to-climate-finance)
- 39 OECD (2020) Climate Finance provided and mobilised by developed countries in 2013-18 <https://www.oecd.org/environment/cc/Key-Highlights-Climate-Finance-Provided-and-Mobilised-by-Developed-Countries-in-2013-18.pdf>
- 40 UN (2011) Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2011 – 2020. UN Fourth United Nations Conference on the Least Developed Countries. Istanbul, Turkey, 9-13 May 2011 <http://unohrrls.org/UserFiles/File/IPoA.pdf>
- 41 UNEP (2016) Adaptation Finance Gap Report <https://www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2016/05/unep-report-cost-of-adapting-to-climate-change-could-hit-500b-per-year-by-2050/> and Richmond, M, Meattle, C, Micale, V, Oliver, P and Padmandabhi, R (2019) A snapshot of global adaptation investment and tracking methods. Climate Policy Initiative. <https://www.climatepolicyinitiative.org/publication/a-snapshot-of-global-adaptation-investment-and-tracking-methods/> [tinyurl.com/ybnmufqy](https://tinyurl.com/ybnmufqy)
- 42 Parry, Martin, et al. (2009) Assessing the costs of adaptation to climate change: A review of the UNFCCC and other recent estimates. International Institute for Environment and Development and Grantham Institute for Climate Change, London. <https://pubs.iied.org/pdfs/11501IIED.pdf>
- 43 Shakya, C, Soanes, M, Smith, B (2019) Calling for business unusual: reforming climate finance. IIED, London. [pubs.iied.org/17736IIED/](https://pubs.iied.org/17736IIED/); Soanes, M (2020) Calling for business unusual: mechanisms for delivering change. IIED, London. [pubs.iied.org/17749IIED/](https://pubs.iied.org/17749IIED/)
- 44 More, C, Swaby, GSA, Wangdi, SP (2019) Time to redress the globally unjust cost of climate change. IIED, London. [pubs.iied.org/17726IIED/](https://pubs.iied.org/17726IIED/)
- 45 LDC Group (2019b) Delivering our climate-resilient future: lessons from a global evidence review. LDC Group [www ldc-climate.org/wp-content/uploads/2019/09/web\\_LDCevidencereview.pdf](http://www ldc-climate.org/wp-content/uploads/2019/09/web_LDCevidencereview.pdf)
- 46 E3G (2021) Fiscal Space & Debt Sustainability in the 2021 Climate & Development Agenda. Workshop Report 25 February 2021. <https://9tj4025ol53byww26jdkao0x-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/Fiscal-Space-and-Debt-Sustainability-Workshop-Report-25-February-2021.pdf>
- 47 Brondizio, ES, Settele, J, Díaz, S, Ngo, HT (ed s) (2019) Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. IPBES secretariat, Bonn, Germany. [ipbes.net/global-assessment](http://ipbes.net/global-assessment)
- 48 UNEP-WCMC (2016) The State of Biodiversity in Africa: A mid-term review of progress towards the Aichi Biodiversity Targets. UNEP-WCMC, Cambridge, UK. [outlook-africa-en.pdf](http://outlook-africa-en.pdf) (cbd.int)
- 49 Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), un fonds environnemental multilatéral chargé d'aider les pays en développement à s'attaquer aux problèmes environnementaux les plus pressants de la planète, a entrepris une évaluation de la biodiversité mondiale. L'indice des avantages du FEM qui en a résulté en 2005, et qui a été mis à jour en 2008, fournit une analyse mesurée de la situation mondiale en ce qui concerne les ressources et les besoins en matière de biodiversité. L'indice se compose de quatre dimensions : espèces représentées, espèces menacées, écorégions représentées et écorégions menacées. L'indice intègre des pondérations dimensionnelles qui reflètent le consensus des spécialistes de la conservation du FEM, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), du Fonds mondial pour la nature (WWF) et d'autres ONG.
- 50 GEF (2005) GEF Resource Allocation Framework Technical Notes and Clarification. GEF/C.25/Inf.10. See [www.thegef.org/sites/default/files/council-meetingdocuments/C.25.Inf.10\\_RAF\\_Technical\\_Notes\\_5.pdf](http://www.thegef.org/sites/default/files/council-meetingdocuments/C.25.Inf.10_RAF_Technical_Notes_5.pdf)
- 51 Global Ocean Alliance <https://www.gov.uk/government/topical-events/global-ocean-alliance-30by30-initiative/about>
- 52 La Banque Mondiale entreprend des évaluations annuelles de la politique et des institutions nationales (CPIA) sur tous les pays éligibles au soutien financier de l'Association internationale de développement (IDA). Ces évaluations combinent des indicateurs dans quatre domaines pour évaluer différents aspects de la santé économique, de la gouvernance, de la politique et de la capacité institutionnelle :

- Gestion économique (politique monétaire et de change, politique fiscale, politique et gestion de la dette)
  - Politiques structurelles (commerce, secteur financier, environnement réglementaire des entreprises)
  - Politiques d'inclusion sociale et d'équité (égalité des sexes, équité dans l'utilisation des ressources publiques, développement des ressources humaines, protection sociale et travail, politiques et institutions pour un environnement durable).
  - Gestion et institutions du secteur public (droits de propriété et gouvernance fondée sur des règles, qualité de la gestion budgétaire et financière, efficacité de la mobilisation des recettes, qualité de l'administration publique, transparence, responsabilité et corruption dans le secteur public).
- L'indice d'allocation des ressources de l'IDA (IRAI) qui en résulte est basé sur les résultats de l'exercice annuel CPIA. Il est généré en calculant un score moyen non pondéré pour chacun des quatre groupes, puis en faisant la moyenne de ces scores pour produire une note pour chaque pays sur une échelle de 1 (faible) à 6 (élevé) – voir figure 8. Cette note guide ensuite l'allocation des ressources de l'IDA. Les ressources de l'IDA sont allouées à un pays par habitant en fonction de sa note de performance l'IDA, de la performance de son portefeuille et, dans une certaine mesure, de son RNB par habitant. Cela permet de garantir que les pays les plus performants reçoivent une allocation IDA par habitant plus élevée.
- 53 African Peer Review Mechanism (APRM) (2020) African Sovereign Credit Rating Review: mid-year outlook [https://au.int/sites/default/files/documents/38809-doc-final\\_africa\\_scr\\_review\\_mid\\_year\\_outlook\\_-\\_eng.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/38809-doc-final_africa_scr_review_mid_year_outlook_-_eng.pdf)
  - 54 World Bank (2020) IDA Resource Allocation Index (IRAI). [ida.worldbank.org/financing/resource-management/ida-resource-allocationindex#:~:text=The%20World%20Bank's%20IDA%20Resource,covers%20the%20IDA%20eligible%20countries](http://ida.worldbank.org/financing/resource-management/ida-resource-allocationindex#:~:text=The%20World%20Bank's%20IDA%20Resource,covers%20the%20IDA%20eligible%20countries)
  - 55 African Peer Review Mechanism (APRM) (2021) African Sovereign Credit Rating Review. <https://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/45537/b11994484.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
  - 56 UNECA (2021), Building Forward for an African Green Recovery. <https://www.uneca.org/53rd-session-of-the-economic-commission-for-africa/reports-and-case-studies>
  - 57 Par exemple, la Commission mondiale sur l'adaptation (2019) a estimé qu'un investissement de 1 800 milliards de dollars US dans les domaines des systèmes d'alerte précoce, des infrastructures résilientes au climat, de l'amélioration de l'agriculture en zone aride, de la protection mondiale des mangroves et des ressources en eau résilientes pourrait générer 7 100 milliards de dollars US d'avantages. Selon les données d'octobre (2019) de la Banque mondiale, la transition vers une économie verte peut débloquent de nouvelles opportunités économiques et de nouveaux emplois qui rapportent, pour chaque investissement de 1 USD, en moyenne 4 USD de bénéfices. The New Climate Economy (2018) a estimé qu'une action climatique audacieuse pourrait générer un gain économique direct de 26 000 milliards de dollars US jusqu'en 2030 par rapport au maintien du statu quo – une estimation prudente.
  - 58 Pour plus d'informations, voir [see https://www.greenclimate.fund/news/gcf-investments-reducing-climate-risk-feature-climate-adaptation-summit](https://www.greenclimate.fund/news/gcf-investments-reducing-climate-risk-feature-climate-adaptation-summit)
  - 59 Task Force on Climate Related Financial Disclosure- <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2020/10/FINAL-2017-TCFD-Report-11052018.pdf>
  - 60 <https://www.linkedin.com/pulse/update-african-sovereign-eurobond-space-july-2021-gregory-smith>
  - 61 Marbuah, George (2020), *Scoping the Sustainable Finance Landscape in Africa: The Case of Green Bonds*, Stockholm Sustainable Finance Centre- [https://www.stockholmsustainablefinance.com/wp-content/uploads/2018/06/SSFC\\_greenbonds\\_africa\\_report.pdf](https://www.stockholmsustainablefinance.com/wp-content/uploads/2018/06/SSFC_greenbonds_africa_report.pdf)
  - 62 APRM (2020) Africa Sovereign Credit Rating Review: End of Year Outlook <https://www.aprm-au.org/publications/africa-sovereign-credit-rating-review-end-of-year-outlook/>
  - 63 Government of Benin (2021) SDR Bond Framework 2030 Agenda [https://odd.finances.bj/wp-content/uploads/sites/13/2021/07/SDG-Bond-Framework-BENIN\\_english\\_final-version.pdf](https://odd.finances.bj/wp-content/uploads/sites/13/2021/07/SDG-Bond-Framework-BENIN_english_final-version.pdf)
  - 64 <https://gsh.cib.natixis.com/our-center-of-expertise/articles/republic-of-benin-s-trailblazing-500m-12-5-y-inaugural-issuance-under-its-new-sdg-bond-framework>
  - 65 <https://vigeo-eiris.com/republic-of-benin-sdg-bond/>
  - 66 <https://finances.bj/wp-content/uploads/2021/07/Communique%CC%81-SDSN-12.07.21-vENG-vOfficial.pdf>
  - 67 Essers, D. Cassimon, D. and Prowse, M. (2021) Debt-for-climate swaps in the COVID-19 era: killing two birds with one stone? [https://medialibrary.uantwerpen.be/files/8518/3c19c9f6-c58c-4297-8726-11fa79606ed8.pdf?\\_ga=2.87816157.435356889.1619502372-1511531935.1619502372](https://medialibrary.uantwerpen.be/files/8518/3c19c9f6-c58c-4297-8726-11fa79606ed8.pdf?_ga=2.87816157.435356889.1619502372-1511531935.1619502372)

- 68 <https://www.reuters.com/article/us-imf-world-bank-climate-change-debt-ex-idUSKBN2BU3FO>
- 69 Calculs de la CEA, basés sur les données des statistiques de la Banque mondiale sur la dette internationale 2019. <https://data.worldbank.org/products/ids>
- 70 Smith, B. (2020) Closing the learning loop in locally led adaptation. IIED. <https://pubs.iied.org/17758iied>
- 71 UNFCCC (25 January 2021) António Guterres: 50% of All Climate Finance Needed for Adaptation. UNFCCC. <https://unfccc.int/news/antonio-guterres-50-of-all-climate-finance-needed-for-adaptation>
- 72 UN (2020) Financing for Development in the Era of COVID-19 and Beyond: Menu of Options for the Consideration of Heads of State and Government. [https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/financing\\_for\\_development\\_covid19\\_part\\_i\\_hosg.pdf](https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/financing_for_development_covid19_part_i_hosg.pdf) and [https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/financing\\_for\\_development\\_covid19\\_part\\_ii\\_hosg.pdf](https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/financing_for_development_covid19_part_ii_hosg.pdf)
- 73 UNECA (2021) 53<sup>rd</sup> Session of the Economic Commission for Africa: Africa's sustainable industrialisation and diversification in the digital era in the context of COVID-19. 17<sup>th</sup> March to 23<sup>rd</sup> March. Summary of Statements <https://www.uneca.org/cfm2021#:~:text=The%20fifty%2Dthird%20session%20of,the%20context%20of%20Covid%2D19.>
- 74 UNECA (2021), Building Forward for an African Green Recovery, <https://www.uneca.org/53rd-session-of-the-economic-commission-for-africa/reports-and-case-studies>
- 75 AU (2021) African Green Stimulus Programme, <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/34409/AGSP.pdf?sequence=3#:~:text=The%20African%20Green%20Stimulus%20Programme%20is%20an%20innovative%20African%2Dled,of%20the%20COVID%2D19%20Pandemic.>
- 76 African Union (2021) Green Recovery Action Plan 2021-2027 [https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/african\\_union\\_green\\_recovery\\_action\\_plan\\_\\_\\_2021.pdf](https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/african_union_green_recovery_action_plan___2021.pdf) and <https://gca.org/events/launch-of-the-african-union-green-recovery-action-plan/>
- 77 AfDB (2021) New Africa Development Bank – GCA initiative will galvanize US\$25 billion to scale up African climate adaptation <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/new-african-development-bank-gca-initiative-will-galvanize-25-billion-scale-african-climate-adaptation-40567>
- 78 IMF (2021) Remarks by IMF Managing Director at the Climate Adaptation Summit <https://www.imf.org/en/News/Articles/2021/01/25/sp012521-md-remarks-at-the-climate-adaptation-summit>
- 79 World Bank Group (2020) World Bank Annual Report 2020 <https://www.worldbank.org/en/about/annual-report>
- 80 World Bank (2020) World Bank Group Announces Ambitious 35% Finance Target to support Countries' Climate Action <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2020/12/09/world-bank-group-announces-ambitious-35-finance-target-to-support-countries-climate-action>
- 81 World Bank Group (2020) World Bank Annual Report 2020 <https://www.worldbank.org/en/about/annual-report>
- 82 The FUND national model is developed in the AdaptCost study by the Stockholm Environment Institute (2009). See Watkiss, P., Downing, T., Dyszynski, J.: 2010 AdaptCost Project: Analysis of the Economic Costs of Climate Change Adaptation in Africa. UNEP, Nairobi. [https://www.weadapt.org/sites/weadapt.org/files/legacy-new/knowledge-base/files/4e26ea0f8def9AdaptCost\\_Monography.pdf](https://www.weadapt.org/sites/weadapt.org/files/legacy-new/knowledge-base/files/4e26ea0f8def9AdaptCost_Monography.pdf)
- 83 Nakhooda, S., Fransen, T., Kuramochi, T., Caravani, A., Prizzon A., Shumizu, N., Tilley, H., Halimanjaya, A., Welham, B. (2013) Mobilising International Climate Finance: Lessons from the Fast-Start Finance Period. Overseas Development Institute (ODI) with WRI, IGES and OCN <https://cdn.odi.org/media/documents/8686.pdf>
- 84 Fenton, A., Wright, H., Afionis, S., Paavola, J., and Huq S. (2014) Debt relief and financing climate change action. *Nature Climate Change*, 4, 650-653 [https://www.nature.com/articles/nclimate2303?message-global=remove&WT.ec\\_id=NCLIMATE-201408](https://www.nature.com/articles/nclimate2303?message-global=remove&WT.ec_id=NCLIMATE-201408)
- 85 Bhattacharya, A., Calland, R., Averchenkova, A., Gonzalez, L., Martinez-Diaz, L., and Van Roij, J. (2020) Delivering on the US\$100 billion climate finance commitment and transforming climate finance. The Independent Expert Group on Climate Finance [https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/100\\_billion\\_climate\\_finance\\_report.pdf](https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/100_billion_climate_finance_report.pdf)
- 86 S. Horn, C. Reinhart, C. Trebesch, "China's overseas lending" (Kiel Working Paper No. 2132, Kiel Institute for the World Economy, 2019); [www.ifw-kiel.de/fileadmin/Dateiverwaltung/IfW-Publications/Christoph\\_Trebesch/KWP\\_2132.pdf](http://www.ifw-kiel.de/fileadmin/Dateiverwaltung/IfW-Publications/Christoph_Trebesch/KWP_2132.pdf).
- 87 Simmons, B.A., Ray, R., Yang, H., and Gallagher, K. (2021) China can help solve the debt and environmental crises. *Science*. Vol 371, 468-470. <https://science.sciencemag.org/content/371/6528/468.summary>
- 88 Simmons, B.A., Ray, R., Yang, H., and Gallagher, K. (2021) China can help solve the debt and environmental crises. *Science*. Vol 371, 468-470. <https://science.sciencemag.org/content/371/6528/468.summary>

- 89 World Bank (2021) Building a Green, Resilient, and Inclusive Recovery: Speech by World Bank Group President David Malpass <https://www.worldbank.org/en/news/speech/2021/03/29/building-a-green-resilient-and-inclusive-recovery-speech-by-world-bank-group-president-david-malpass>
- 90 Pangea-Risk (2020) Special Report: Africa lobbies for debt swap to avoid wave of sovereign defaults <https://www.pangea-risk.com/special-report-africa-lobbies-for-debt-swap-to-avoid-wave-of-sovereign-defaults/>
- 91 GCF (2019) Bhutan for Life <https://www.greenclimate.fund/document/bhutan-life>
- 91 Trading Economics (2021) Credit Rating <https://tradingeconomics.com/country-list/rating>

# Acronymes

<b>AIMC</b>	Association Internationale pour le Marché de Capitaux	<b>ICP</b>	Indicateurs Clés de Performance
<b>AIMS</b>	Océan Atlantique, Indien, Mer Méditerranée et Mer du Sud de la Chine	<b>IDA</b>	Association Internationale du Développement
<b>ARC</b>	Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes	<b>IIED</b>	Institut International pour l'environnement et le Développement
<b>BAD</b>	Banque Africaine du Développement	<b>ISSD</b>	Initiative pour la Suspension du Service de la Dette
<b>BIRD</b>	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	<b>LTS</b>	Stratégie sur le Long Terme
<b>BM</b>	Banque Mondiale	<b>MRV</b>	Monitoring, Rapportage, Vérification
<b>BMD</b>	Banques Multilatérales du Développement	<b>OCDE</b>	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
<b>CCNUCC</b>	Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique	<b>ODD</b>	Objectif de Développement Durable
<b>CDB</b>	Convention pour la Diversité Biologique	<b>ONG</b>	Organisation Non-Gouvernementale
<b>CDN</b>	Contributions Déterminées au niveau National	<b>PAAA</b>	Plan d'Adaptation Accélérée pour l'Afrique
<b>CdP</b>	Conférence des Parties	<b>PAI</b>	Programme d'Action d'Istanbul
<b>CEA</b>	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique	<b>PAN</b>	Plan d'Adaptation National
<b>CGIAR</b>	Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale	<b>PEID</b>	Petits Etats Insulaires en Développement
<b>CMAE</b>	Conférence Ministérielle Africaine pour l'Environnement	<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>DTS</b>	Droits de Tirage Spéciaux	<b>PIBSE</b>	Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques
<b>ESG</b>	Environnement, Social et Gouvernance	<b>PMA</b>	Pays les Moins Avancés
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour la Nourriture et l'Agriculture	<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>FCAS</b>	Etats Fragiles ou Affectés par des Conflits	<b>PNUE</b>	Programme des Nations-Unies pour l'Environnement
<b>FEC</b>	Facilité d'Extension de Crédit	<b>PPTE</b>	Pays Pauvres Très Endettés
<b>FEM</b>	Fonds pour l'Environnement Mondial	<b>RNB</b>	Revenu National Brut
<b>FFRPC</b>	Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FFRPC)	<b>RSDD</b>	Réseau de Solutions de Développement Durable
<b>FLD</b>	Facilité pour la Liquidité et la Durabilité	<b>S&amp;P</b>	Standard and Poor's
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International	<b>SeyCCAT</b>	Fonds de Dotation Spécial pour l'Adaptation au Climat et la Conservation aux Seychelles
<b>FRD</b>	Fonds de Résilience et de Durabilité	<b>SPANB</b>	Stratégies et Plan d'Action National pour la Biodiversité
<b>FVC</b>	Fonds Vert pour le Climat	<b>TNC</b>	The Nature Conservancy
<b>GIZ</b>	Corporation Allemande pour la Coopération Internationale	<b>UA</b>	Union Africaine
<b>IRAI</b>	L'Indice d'Allocation des Ressources de l'IDA	<b>UICN</b>	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

L'Afrique est gravement touchée par la triple crise de la dette, du changement climatique et de la perte de nature. La dette du continent s'élève désormais à plus de 70 % du PIB. Il existe un réel potentiel pour faire face à ces crises par le biais d'un financement de la dette «à usage général» lié à des Indicateurs Clés de Performance (ICP) relatifs au climat et à la nature. Pour les pays africains fortement endettés, cela pourrait se faire par le biais d'une conversion ou d'un échange de dette contre climat et nature. Pour les pays moins endettés ayant un bon accès au marché, le meilleur instrument serait l'émission d'obligations à usage général liées au climat et à la nature (Garantie de Performance pour le Climat et la Nature). Les gouvernements africains sont de plus en plus demandeurs de ces instruments, mais pour que cette approche soit couronnée de succès, les principaux créanciers africains, dont la Chine et le secteur privé, doivent s'engager, avec le soutien du Groupe des 20 (ou G20), des Nations Unies, du FMI, de la Banque Mondiale et de la Banque africaine de développement.

L'IIED est une organisation de recherche politique et d'action. Nous promovons le développement durable pour améliorer les moyens de subsistance et protéger les environnements sur lesquels ces moyens de subsistance reposent. Nous sommes spécialisés dans la mise en relation des priorités locales avec les défis mondiaux. L'IIED est basé à Londres et travaille en Afrique, en Asie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et dans le Pacifique, avec certaines des personnes les plus vulnérables au monde. Nous travaillons avec elles pour renforcer leur voix dans les arènes de décision qui les concernent - des conseils de village aux conventions internationales.



International Institute for Environment and Development  
235 High Holborn, Holborn, Londres WC1V 7DN, UK  
Tel: +44 (0)20 3463 7399  
[www.iied.org](http://www.iied.org)

Financé par



Canada



Knowledge  
Products